

Le pacte liant les pays du Sahel, l'ONU et l'Union européenne a expiré vendredi

P.2



CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT TURC

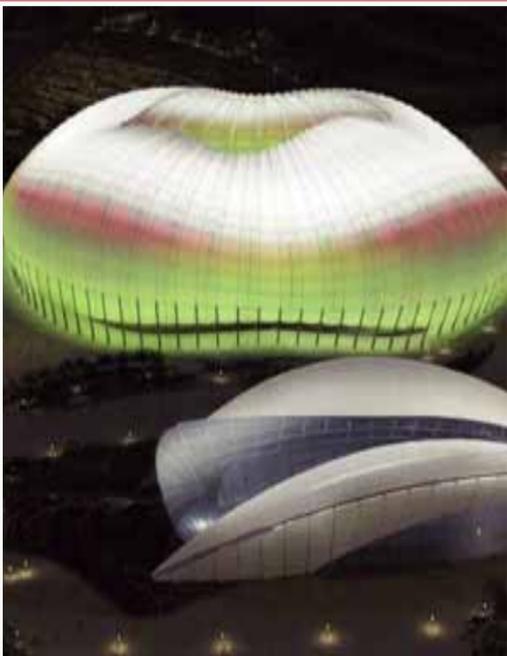
Erdogan prête serment et s'engage dans son nouveau mandat

● GOUDJIL À ANKARA POUR REPRÉSENTER LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DIMANCHE 4 JUIN 2023 // N°571 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI



JEUNESSE ET SPORTS

Levée du gel sur le projet du complexe sportif de Constantine

Lire en page 11

RÉUNION DES BRICS AVEC ÉTUDE DE L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX MEMBRES, DONT L'ALGÉRIE

CE « RÉÉQUILIBRAGE » DE L'ORDRE MONDIAL QUI FAIT PEUR À L'OCCIDENT

Lire en page 3



CULTURE

PREMIER DOCTEUR DANS L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Mohamed Bencheneb, pilier de la littérature algérienne moderne

Lire en page 12



APRÈS LE LICENCIEMENT DE RACHID MBARKI DE BFMTV, NASSER ABDESSAMAD RÉVOQUÉ PAR AL JAZEERA

Le Maroc perd l'un après l'autre ses relais médiatiques anti-algériens

P.3

AAPI

7 milliards de dollars d'investissement enregistrés depuis novembre 2022

P.16

BAC/BEM:

Un dispositif de prévention spécial mis en place

P.16

DISTRIBUTION DE LAIT SUBVENTIONNÉ

Le ministère de l'Agriculture adopte une nouvelle approche

P.6



Intempéries : l'opération d'évaluation des dégâts et d'indemnisation des sinistrés se poursuit

P.4



CONFIDENTIEL

DE FORTES PLUIES ATTENDUES SUR 34 WILAYAS

De fortes pluies, accompagnées de chutes de grêle, vont affecter à partir de ce samedi 34 wilayas, selon un BMS émis par Météo Algérie. Sur les wilayas du centre du pays, les cumuls peuvent atteindre localement les 80 millimètres.

Les wilayas concernées sont : Tipasa, Alger, Boumerdès, Blida, Aïn Defla et Médéa. Validité du bulletin : de ce samedi à 18h00 jusqu'à aujourd'hui dimanche à 6h00.

Sur les wilayas de l'ouest et certaines autres du centre du pays, des pluies, pouvant atteindre localement 50 millimètres, sont



attendues sur Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Chlef, Djelfa, Bouira, Béjaïa et Tizi Ouzou. Validité du bulletin : jusqu'à aujourd'hui dimanche à l'aube. Enfin, des pluies sont attendues, depuis hier samedi à 18h00 jusqu'à aujourd'hui dimanche,

sur plusieurs wilayas de l'Est et du Grand Sud, à savoir Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras, Bordj Bou Arréridj, Sétif, M'sila, Mila, Oum El Bouaghi, Batna, Khenchela, Tébessa, Constantine, Biskra, M'Ghair et Ouled Djellal.

ERDOGAN PRÊTE SERMENT ET S'ENGAGE DANS SON NOUVEAU MANDAT

Recep Tayyip Erdogan, reconduit dimanche à la tête de la Turquie, a prêté serment hier à Ankara pour un nouveau mandat de cinq ans et annoncera la composition de son gouvernement dans la foulée. Outre une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement, selon la presse pro-gouvernementale, la présence du secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg, confirmée par l'Alliance, jettera un éclairage particulier sur les festivités, a rapporté Le Point. "Message limpide à nos amis suédois! Respectez vos engagements (...) et prenez des mesures concrètes dans la lutte contre le terrorisme. Le reste suivra", a tweeté jeudi soir l'actuel ministre des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu. Malgré une Constitution amendée et une nouvelle loi contre le terrorisme, Ankara reproche toujours à la Suède d'abriter des réfugiés kurdes qu'elle qualifie de "terroristes". Selon les médias turcs, plus d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement et quarante-cinq ministres étrangers

assisteront aux cérémonies de prestation de serment qui s'achèveront par un dîner au gigantesque palais présidentiel bâti par le chef de l'Etat Recep Tayyip Erdogan sur une colline à l'écart du centre de la capitale. Recep Tayyip Erdogan a revendiqué sa victoire au second tour de l'élection présidentielle en Turquie, peut-on lire dans les colonnes du JDD. Lors d'un discours prononcé sur le toit d'un bus garé devant sa résidence à Istanbul, le président turc a déclaré devant une foule de partisans: « Notre nation nous a confié la responsabilité de gouverner le pays pour les cinq prochaines années. » Après le dépouillement de plus de 95 % des bulletins de vote, le chef de l'Etat turc a rassemblé 52,3 % des suffrages contre 47,7 % pour son adversaire social-démocrate Kemal Kılıçdaroglu, selon l'agence officielle Anadolu. Au premier tour, Recep Tayyip Erdogan était sorti avec 49,5 % des suffrages, soit cinq points d'avance par rapport aux autres candidats,

LA CHINE S'ENTRAÎNE À COULER DES PORTE-AVIONS AMÉRICAINS AVEC DES MISSILES HYPERSONIQUES

Est-ce la fin de l'ère de la toute-puissance des porte-avions ? Lors de la dernière semaine de mai, la marine chinoise a mené des simulations de combat contre la flottille du porte-aéronef américain USS Gerald R. Ford, le navire amiral le plus puissant de l'US Navy. L'issue de ces exercices militaires est accablante pour la marine américaine : au cours des 20 batailles simulées, la Chine est toujours arrivée à couler le Gerald R. Ford grâce à une volée de 24 missiles hypersoniques. Une avancée chinoise également inquiétante pour Taïwan puisque dans le scénario de cette simulation de combat, les navires américains ont été attaqués après s'être approchés "d'une île revendiquée par la Chine malgré des avertissements répé-

tés". Selon le South China Morning Post, c'est la première fois que les résultats de frappes hypersoniques simulées contre un groupe de porte-avions américains sont rendus publics.

Dans cet exercice, ce n'est pas seulement l'imposant USS Gerald R. Ford qui se fait couler. C'est la quasi-totalité des navires américains protégeant le porte-avions qui ont été détruits. "Ces jeux de guerre suggèrent donc que le groupe de porte-avions américains - considéré jusqu'à présent comme insubmersible par les armes conventionnelles - pourrait être détruit avec certitude par un nombre relativement faible de frappes hypersoniques", ont soutenu les chercheurs au South China Morning Post.

LE PACTE LIANT LES PAYS DU SAHEL, L'ONU ET L'UNION EUROPÉENNE A EXPIRÉ VENDREDI

C'est vendredi soir qu'a expiré l'accord tripartite entre l'Union européenne, l'ONU et le G5 Sahel. Il s'agissait initialement pour les pays européens d'aider les cinq pays de cette région désertique (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Tchad et Mali) à faire face à la menace djihadiste. Défi immense, sur une surface désertique neuf fois plus grande que la France.

Mais nulle volonté politique, assortie d'un engagement militaire et financier, ne s'est faite jour à temps pour renouveler ce pacte, à quelques heures de son expiration.

Il est vrai que le pacte de 2018 entre le G5 Sahel, lui-même créé en 2014, et ses partenaires européens ainsi que l'ONU a été largement vidé de sa substance après que le Mali s'en est retiré, il y a exactement un an. La junte militaire avait coupé les ponts avec les Européens mais aussi, dans l'ensemble, ses voisins africains, car elle n'avait pas



apprécié de se faire tancer par ses partenaires après son coup d'Etat de juin 2021, le deuxième en deux ans, qui a noyé les espoirs d'une transition vers un pouvoir civil.

La junte, qui a exigé le retrait des soldats français venus empêcher en 2012 les djihadistes de marcher sur Bamako, préfère se tourner vers les mercenaires russes du groupe Wagner arrivés fin 2021. Sans avoir vraiment de quoi se féliciter de la coopération avec ce groupe de sinistre

mémoire, tant en Ukraine que dans ses opérations de racket en Afrique centrale. Dans un rapport rendu public le 12 mai, le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme avait accusé l'armée malienne et les mercenaires d'avoir tué 500 civils et violé une cinquantaine de femmes dans le centre du pays en mars 2022. L'ONU estime qu'environ 9 millions de Maliens, sur 22 millions, ont besoin d'une assistance sécuritaire et alimentaire.

LA SYRIE SALUE LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE EN MATIÈRE DE RASSEMBLEMENT DES RANGS ARABES

Le ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés, Fayçal Miqdad, a salué le rôle de l'Algérie en matière de rassemblement des rangs arabes et les efforts qui ont été couronnés du retour de son pays à la Ligue arabe.

Cette déclaration a été faite alors que le président Syrien, Bachar Al-Assad, remettait à l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Lahcen Touhami, la médaille de l'Ordre du mérite syrien, grade d'excellence, en reconnaissance

de ses efforts pour le développement des relations algéro-syriennes, lors d'une cérémonie d'adieu organisée par le ministère des Affaires étrangères et des Expatriés suite à la fin de sa mission en Syrie, a rapporté l'Agence de presse syrienne (SANA).

A cette occasion, ajoute la même source, Miqdad a salué les développements survenus dans le monde arabe et leurs répercussions sur la promotion de l'action arabe commune et la coopé-

ration entre les pays arabes, au mieux des intérêts communs, mettant en évidence "le rôle nationaliste de l'Algérie et ses efforts pour le rassemblement des rangs arabes".

Le chef de la diplomatie syrienne a également souligné la profondeur et la solidité des relations historiques entre la Syrie et l'Algérie et entre les deux peuples frères, ainsi que leur engagement commun en matière de lutte contre le terrorisme,

UNE ATHLÈTE KÉNYANE BAT LE RECORD DU MONDE DU 1500 M

La Kényane Faith Kipyegon, double championne olympique et double championne du monde sur la distance, a battu le record du monde du 1500 m en courant en 3 min 49 sec 11 vendredi

lors du meeting de Ligue de diamant de Florence (Italie).

Le précédent record de l'athlète éthiopienne Genzebe Dibaba (3:50.07), datait de juillet 2015.

CATASTROPHE FERROVIAIRE EN INDE :

L'ALGÉRIE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

L'Algérie, par la voie de son ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a présenté ses condoléances à l'Inde après la collision de trois trains, dont un convoi de marchandises. Cette collision est survenue vendredi soir près de Balasore, à environ 200 kilomètres de Bhubaneswar, la capitale de l'Etat d'Odisha. Bilan : au moins 288 morts et plus de 900 personnes blessées, selon Le Monde. « L'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement des personnes blessées », ajoute le communiqué. Et de conclure : « L'Algérie exprime également, en cette circonstance douloureuse, sa sympathie et sa solidarité avec le gouvernement de la République de l'Inde et son peuple ».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19

Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

RÉUNION DES BRICS AVEC ÉTUDE DE L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX MEMBRES, DONT L'ALGÉRIE

Ce « rééquilibrage » de l'ordre mondial qui fait peur à l'Occident

«Le monde est multipolaire, il se rééquilibre, et les anciennes méthodes ne peuvent pas répondre aux nouvelles situations», a déclaré le ministre indien des Affaires étrangères, Subrahmanyam Jaishankar, à l'ouverture de la réunion.



La guerre en Ukraine qui s'éternise et s'internationalise commence à fragiliser l'Europe. Mais pas que. Les pays limitrophes à l'Ukraine ont souhaité soit une paix négociée en urgence, soit la démission de Zelensky pour passer cette étape douloureuse de leur existence. Les Etats-Unis n'ont pas pu faire échec à la Russie, n'ont pas réussi à faire vaincre l'Ukraine, encore moins à la protéger. Les pays d'Europe se tournent vers la Chine pour « quémander » une paix négociée, ici et maintenant, tout en se préparant à s'éloigner des Etats Unis, considérés comme un sous-traitant de cette guerre qui ravage l'Europe, principalement. C'est dans cette suite que les ministres des Affaires étrangères des Brics, réunis jeudi au Cap, en amont d'un sommet en août prochain, ont appelé à un "rééquilibrage" de l'ordre mondial. « Le monde

est multipolaire, il se rééquilibre, et les anciennes méthodes ne peuvent pas répondre aux nouvelles situations », a déclaré le ministre indien des Affaires étrangères, Subrahmanyam Jaishankar, à l'ouverture de la réunion. « Nos discussions d'aujourd'hui porteront sur les possibilités de renforcer et de transformer les systèmes de gouvernance mondiale », a de

son côté affirmé la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, Naledi Pandor. Pretoria plaide depuis longtemps pour que les Brics jouent les contrepoids dans un ordre mondial dominé par l'Occident. Si les pays d'Europe scrutent avec intérêt l'évolution des Brics, c'est parce que l'intégration de nouveaux membres, dont l'Algérie, fera basculer définitivement la balance de leur côté, et l'Occi-

dent en sortira meurtri. Les cartes sont en train de changer de main et une nouvelle architecture prend forme aujourd'hui, sous nos yeux. En août prochain auront lieu les décisions d'intégration des nouveaux membres. L'Algérie a déjà le soutien de la Russie et de la Chine, principaux chefs de file de la coalition des Brics.

I.M.Amine

FORCING DIPLOMATIQUE DE AHMED ATAF À NEW YORK

Après avoir rencontré de nombreux hauts responsables de l'ONU ou de pays membres, dont Antonio Guterres, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu avec la vice-secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Amina Mohammed, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques à l'ONU, Rosemary DiCarlo, et ce, dans le cadre de sa visite de travail au siège de l'ONU à New York, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indiquait, hier, un communiqué du ministère. Attaf a passé en revue lors de sa rencontre avec Amina Mohammed "les relations de coopération entre l'Algérie et l'ONU dans les domaines liés à la mise en œuvre du plan de développement durable de 2030, adopté comme cadre général pour l'orientation de l'action de développement aux niveaux national et international", précise le communiqué. Les deux parties ont évoqué notamment "les perspectives de renforcement du soutien international au profit du continent africain en vue d'appuyer ses efforts visant à réaliser la croissance et la prospérité commune dans le contexte de la relance des grands projets continentaux à l'image de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)". Attaf a saisi cette occasion pour présenter les démarches initiées par l'Algérie sous la conduite du Président Tebboune "en vue de soutenir la stabilité sécuritaire du continent africain et encourager sa croissance économique à travers les différents projets de développement économique dont le financement et la concrétisation sont supervisés par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement dans plusieurs pays africains frères", a-t-on relevé de même source.

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT TURC Goudjil à Ankara pour représenter le président de la République

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a pris part hier, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan,

indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. Goudjil est arrivé ce samedi à Ankara (Turquie), en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de prendre part à la cérémonie d'investiture du

président turc, Recep Tayyip Erdogan, précise la même source. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a chargé le président du Conseil de la nation de le représenter à la cérémonie d'investiture du pré-

sident de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, suite à sa réélection pour un nouveau mandat, avait indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

I.Med

APRÈS LE LICENCIEMENT DE RACHID MBARKI DE BFMTV, NASSER ABDESSAMAD RÉVOQUÉ PAR AL JAZEERA

Le Maroc perd l'un après l'autre ses relais médiatiques anti-algériens

Les détails de l'expulsion du journaliste marocain Nasser Abdessamad d'Al-Jazeera sont quelque peu insolites aux yeux des médias arabes, mais personne, parmi les gens avisés, n'a été surpris par l'affaire de Nasser. Car il est connu pour être un combattant acharné pour le Maroc et un adversaire farouche de l'Algérie et de la cause sahraouie. En fait, le dernier tweet a été comme une goutte qui a débordé de la coupe de la direction d'Al-Jazeera. Nasser, bien qu'il ait été un excellent journaliste, porte souvent une combinaison

et un casque militaires et monte sur les lignes de front de la guerre dans son diriger. Dans son dernier tweet, il a écrit sur les victimes innocentes (des chauffeurs) qui ont été tués par des tirs de drones marocains alors qu'ils étaient sur la route entre Tindouf et Zouirat, en Mauritanie, pour le commerce. Il a écrit à leur sujet que rien ne prouvait qu'ils aient été tués par des tirs marocains, que les enquêtes n'étaient pas cette accusation, et que le drone marocain gardait les frontières contre un ennemi connu de tous, allusion à l'Algérie. Ce

"tweet" a suffi à provoquer l'administration d'Al-Jazeera, qui a réagi rapidement pour empêcher que de telles surenchères ne transforment la chaîne médiatique d'Al-Jazeera en une arène de conflits politiques sans fin. Avant lui, Rachid Mbarki a fait encore plus dangereux, puisqu'il avait l'habitude de lire dans les journaux télévisés des informations - plutôt venant des parties qui l'ont payé pour cela, qu'elles soient marocaines ou israéliennes - sans l'aval du rédacteur en chef et sans que le personnel responsable ne soit informé. Et c'était une chose

très dangereuse. D'autant que l'entourloupe visait à bonifier l'action marocaine et à écorner l'Algérie et le Sahara occidental. Une enquête menée par un groupe international de 100 journalistes internationaux a révélé que l'affaire visant le présentateur de BFMTV Rachid Mbarki, accusé d'être soumis à une influence extérieure, est liée à un vaste projet de désinformation mené par une société israélienne. "Il ne fait aucun doute que BFM est victime dans cette histoire", a déclaré le directeur général de la chaîne d'information, Marc-

Olivier Vogiel, après avoir ouvert une enquête interne et suspendu le journaliste de 54 ans, avant son licenciement. L'enquête, menée par le groupe de journalistes Forbidden Stories, auquel la cellule d'investigation du Monde et de Radio France a contribué, a établi que cette affaire est liée à un vaste projet de désinformation mené par une société israélienne qui vend ses services autour du monde. Son nom : "Team Jorge". Et elle vient - depuis moins de deux semaines - de s'installer aux portes ouest de l'Algérie.

I. M. Amine

Intempéries : l'opération d'évaluation des dégâts et d'indemnisation des sinistrés se poursuit toujours

L'opération d'évaluation des dégâts et dommages occasionnés par les intempéries enregistrées dernièrement dans certaines wilayas du pays, se poursuit toujours, sachant que le ministère de l'Intérieur, représenté par la Délégation nationale aux risques majeurs, procède, sur la base des rapports des walis des wilayas sinistrées et des opérations de constatation sur le terrain, au recensement des dégâts matériels et à l'indemnisation des sinistrés.

Représentante de la Délégation nationale aux risques majeurs relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Khansaa Laamache, a affirmé jeudi à Alger que l'opération d'évaluation des dégâts et dommages occasionnés par les intempéries enregistrées dernièrement dans certaines wilayas du pays, se poursuivait toujours à travers le recensement des dégâts matériels et l'indemnisation des sinistrés, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant à l'occasion de sa participation à une conférence organisée par l'Institut national des études de stratégie globale (INESG) sur «la prévention et la gestion des risques d'inondations dans les zones urbaines», Mme Laamache a précisé que l'opération d'évaluation des dégâts et dommages occasionnés par les intempéries enregistrées dernièrement dans certaines wilayas du pays, se poursuit toujours, sachant que le ministère de l'Intérieur, représenté par la Délégation nationale aux risques majeurs, procède, sur la base des rapports des walis des wilayas sinistrées et des opérations de constatation sur le terrain, au recensement des dégâts matériels et à l'indemnisation des sinistrés en application des instructions du président de la République.

«Le ministère a mobilisé tous ses organes et l'ensemble des moyens en vue de la prise en charge des sinistrés», a-t-elle ajouté, soulignant que «l'alerte est donnée dès l'annonce par l'Office national de météorologie (ONM) du bulletin météorologique spécial (BMS) sur les risques d'intempéries». La responsable a, en outre, fait état de «78 routes endommagées dans six (6) wilayas concernées, dont 48 complètement fermées à la circulation, et de 227 habitations endommagées dans 137 cités au niveau de ces wilayas», indiquant que l'évaluation préliminaire des dégâts matériels liés aux routes dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, seule, «s'élève à 639 millions de DA, tandis que l'opération se poursuit pour les autres wilayas, avec à leur tête celle de Tipasa». S'agissant de l'intervention des services de la Protection civile pour secourir les sinistrés à Tipasa, le chef du Centre national de coordination à la DG de la protection civile, le lieutenant colonel Abdennour Rouafis l'a qualifiée de rapide et efficace, en dépit de



quelques obstacles dus aux fortes précipitations et aux routes endommagées». A ce propos, il a salué «la pleine disposition des citoyens à prêter main-forte, aux côtés de la protection civile, dans les moments de crise», rappelant que «la priorité dans l'intervention est d'abord accordée au sauvetage des individus, puis des biens, ensuite à l'évacuation et au relogement des sinistrés, en coordination avec les

autorités concernées». De son côté, le Directeur du développement durable et de l'environnement au sein de la Société algérienne d'études et d'infrastructures, M. Ali Chagroun a indiqué que les récentes inondations qu'ont connues certaines wilayas avaient mis à nu «plusieurs dysfonctionnements au niveau des réseaux d'eau et d'assainissement, ou encore des problèmes de non-conformité de cer-

taines bâtisses aux normes de construction, notamment celles construites sans études techniques». Il a souligné, dans ce sens, «la nécessité de tirer des enseignements des catastrophes que l'Algérie a connues ces dernières années, et de veiller à ce que les routes et les infrastructures ne soient pas endommagées lors des inondations».

R. N.

Examen d'un avant-projet de loi relatif à la prévention des risques majeurs

Le gouvernement vient d'examiner un avant-projet de loi relatif à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable, indique un communiqué des Services du Premier ministre. Ce projet de texte abroge et remplace la loi n°04-20 du 25 décembre 2004 et vise à remédier aux insuffisances constatées dans le cadre de la mise en œuvre de ladite loi, à l'adapter aux nouveaux engagements internationaux en la matière,

notamment l'accord de Paris sur les changements climatiques de 2015 et le cadre de Sendai de 2015, et à prendre en charge de nouveaux enjeux, dont les risques liés aux risques climatiques extrêmes, biotechnologiques, cybernétiques et acridiens», explique le communiqué. Selon la même source, «ce projet de loi consacre la nouvelle démarche proactive en la matière qui s'articule essentiellement sur la consolidation de la dimension préventive, qui permet de

réduire sensiblement les risques des catastrophes et de leurs impacts, notamment à travers le renforcement des actions d'information, de communication, de sensibilisation et de formation, en sus du renforcement des capacités de résilience et d'intervention, en s'appuyant notamment sur un programme national de recherche scientifique et de développement technologique en la matière».

Y. B.

Formation des journalistes en Algérie, promotion de la pratique médiatique

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a souligné, ce jeudi à Oran, que la formation des journalistes est l'un des axes de la politique de l'Etat pour promouvoir la pratique des médias et l'amélioration des performances de la presse en Algérie. Lors de sa supervision de l'ouverture de la septième session de formation sur la communication institutionnelle, accueillie par la wilaya d'Oran durant trois jours, le ministre a indiqué que «l'organisation d'une série de formations au profit de la presse nationale, notamment aux journalistes et aux responsables des cellules de communication à travers 40 wilayas, consacre la volonté de l'Etat de promouvoir la pratique des médias en Algérie et l'amélioration de la performance de la presse nationale, y compris les médias électro-

niques et les médias de proximité, dans une approche qui prend en compte les différentes conditions et éléments pour mener à bien le processus de formation». M. Bouslimani a souligné que «cette politique, mise en œuvre en coordination avec différents partenaires et acteurs, fait de la formation une condition de professionnalisme et de compétitivité, notamment face à la numérisation et à la guerre électronique». Le ministre a ajouté que cette politique a été «fortement appréciée des experts, des spécialistes et des organisations à l'intérieur et à l'extérieur du pays, y compris l'Union africaine de radiodiffusion et de télédiffusion, qui a honoré, lors de sa dernière session à Abuja (Nigeria), en mai dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts dans le développement des médias nationaux et africains».

Rapprocher le journaliste des chargés de la communication dans les wilayas et les communes. A ce propos, il a expliqué que ces formations, qui ont été lancées en novembre dernier et ont concerné une quarantaine de wilayas à travers le pays, visent à «rapprocher le journaliste des chargés de la communication dans les wilayas et communes et cela aura également pour effet de permettre au citoyen de recevoir des informations avérées et sans équivoque, car le vide et le manque de communication sont des amis de la rumeur, et le contact, la communication et l'information correcte sont l'ennemi des rumeurs». Durant les trois jours de formation, plusieurs interventions seront présentées

par des professeurs universitaires sur la déontologie et l'éthique de la profession, dans le cadre de la communication institutionnelle, la communication dans l'espace public, l'action communicative, le rôle de la presse locale dans la promotion des politiques publiques, et autres. Il est à noter que cette formation est organisée par le ministère de la Communication, en coordination avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et entre dans le cadre de la poursuite de la réalisation sur le terrain du programme national intersectoriel de formation en communication institutionnelle.

R.N.

MERIEM CHORFI :

«L'avenir est tributaire de ce que nous garantissons aujourd'hui à nos enfants»

L'Algérie est soucieuse du respect des droits de tous ses enfants. Pour cela, de nombreux programmes ont été mis en œuvre consistant à garantir à l'enfant un bon départ dans la vie, une éducation de qualité, une santé suivie et protégée et le droit de développer ses capacités naturelles pour s'épanouir pleinement et devenir un citoyen responsable, capable de contribuer à l'édification d'une société moderne...

A l'instar de tous les pays soucieux de l'accompagnement de l'enfance dans son évolution pour lui assurer un avenir digne, l'Algérie célèbre la Journée mondiale de l'enfance qui coïncide avec le 1^{er} juin de chaque année. Cette célébration rappelle les objectifs définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989, réunie à l'occasion de sa 44^e session. Depuis cette date, la Journée mondiale de l'enfance est désormais consacrée à rassembler et à faire le point de toutes les actions déployées au profit de l'enfant et de son bien-être. A l'instar des autres nations, l'Algérie est soucieuse du respect des droits de tous ses enfants. Pour cela, de nombreux programmes ont été mis en œuvre consistant à garantir à l'enfant un bon départ dans la vie, une éducation de qualité, une santé suivie et protégée et le droit de développer ses capacités naturelles pour s'épanouir pleinement et devenir un citoyen responsable, capable de contribuer à l'édification d'une société moderne. La déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Meriem Chorfi, a affirmé à ce sujet que «l'enfant a besoin d'attention et de protection pendant toutes les étapes de son développement». «L'Algérie a franchi des pas importants en matière de protection et de promotion de l'enfance en mettant les moyens et en prenant les mesures nécessaires, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la santé et des loisirs», a-t-elle souligné. C'est pourquoi notre interlocutrice a insisté sur «l'importance d'intensifier l'action commune avec tous les acteurs et intervenants dans le domaine de l'enfance et d'assurer la coordination permanente entre les secteurs concernés, les acteurs de la société civile et les spécialistes pour renforcer les mesures de protection de l'enfance». Interrogée sur le numéro vert 11/11 de l'organisme qu'elle dirige, Meriem Chorfi a indiqué que «l'Organe national pour la protection et la promotion de l'Enfance (ONPPE) a reçu, depuis le 1er janvier dernier, plus de 400 signalements en la matière». Se voulant plus précise, elle a indiqué que «l'ONPPE a reçu 420 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant avec 1.320 enfants concernés, dont 717 garçons et 603 filles, au cours des cinq premiers mois de l'année en cours. Parfois un seul appel est reçu pour le signalement de cas de maltraitance de



plusieurs enfants». Concernant la répartition par tranches d'âge, Mme Chorfi a fait savoir que «330 enfants sont âgés de moins de 6 ans, 740 entre 7 et 13 ans et 251 enfants entre 14 et 18 ans», expliquant que «ces signalements sont, entre autres, liées à la maltraitance, la violence, l'exploitation économique des enfants ou à des fins de mendicité». Aussi, la même responsable a fait savoir que «l'intervention pour le traitement immédiat des cas signalés par l'ONPPE se fait en coordination avec les autres instances concernées, que la plupart de ces signalements ont été traités et que les enfants concernés sont pris en charge». A la lumière de l'ensemble des acquis au profit de l'enfance et l'intérêt grandiloquent qu'accorde l'Algérie à l'enfance, Meriem Chorfi n'a pas manqué d'affirmer que «l'Algérie a accompli des progrès considérables en matière de prise en charge et de promotion de l'enfance à travers des lois et des programmes denses en coordination avec plusieurs secteurs». «L'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales concernant l'enfance», a-t-elle rappelé tout en se disant convaincue que «l'avenir est tributaire de ce que nous garantissons aujourd'hui à nos enfants». Aussi, pour la même responsable, «les politiques tracées et les lois adoptées par l'Etat dans le domaine de la protection et la promotion de l'enfance viennent en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Dans le même contexte, notre interlocutrice a également insisté sur «l'importance du rôle dévolu à la société civile»,

qui représente, pour elle, «un maillon fondamental en matière de protection sociale». Et d'ajouter avec conviction que «l'Algérie est considérée comme leader dans le domaine de la protection de l'enfance sur le plan législatif. Le code pénal et le code de procédure pénale ont durci les peines à l'encontre des auteurs d'infanticide et que le traitement des enfants délinquants consiste en leur réinsertion dans la société. La nouvelle Constitution inclut notamment, et pour la première fois, un principe important dans l'article 71 insistant sur l'intérêt suprême de l'enfant, qui est un des principes contenus dans la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée en 1989 par l'Organisation des Nations unies et à laquelle doivent adhérer tous les Etats». Raisons pour lesquelles Meriem Chorfi a tenu à ajouter que «nous devons, tous autant que nous sommes, Etat, société civile et citoyens, renforcer la protection de nos enfants dans un climat de paix et de dignité tout en leur assurant une prise en charge sanitaire et un enseignement de qualité». La Déléguée nationale à la protection de l'enfance a par ailleurs mis en avant les acquis réalisés par l'Algérie en matière de protection des enfants contre toutes formes de négligence, de violence et d'exploitation, en leur assurant une bonne éducation dans un environnement sain et sûr. Supervisant une rencontre à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, en présence du Conseiller du président de la République, chargé des organisations nationales et internationales et des organisations non gouvernementales, Hamid

Lounaoui, Mme Chorfi a passé en revue les acquis réalisés par l'Algérie en faveur de l'enfance, en consacrant dans la dernière Constitution l'intérêt suprême de l'enfant, à l'initiative du président de la République qui a conféré au dossier de l'enfance «une attention particulière en le plaçant parmi les priorités de l'édification de l'Algérie nouvelle». Mme Chorfi a rappelé la loi relative à la protection de l'enfance, considérée comme «un acquis qualitatif traduisant la prévention des enfants de toutes formes de préjudice, de négligence, de violence ou d'exploitation», indiquant que ce texte réglementaire avait tout mis en œuvre pour réunir les conditions nécessaires à la croissance et à l'éducation des petits dans un environnement sain et sûr. Dans le même contexte, la même responsable a considéré que «ces progrès sont traduits par des indicateurs positifs sur le terrain, conformément aux dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et aux objectifs de développement durable +ODD 2030+». Dans le même contexte, Mme Chorfi a cité la CIDE que l'Algérie a ratifiée, relevant l'importance de la coopération avec le bureau de l'UNICEF en Algérie et divers organismes des Nations Unies afin de décrocher davantage d'acquis en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant. La directrice régionale de l'UNICEF pour la région MENA salue l'intérêt accordé par l'Algérie à l'enfance. De son côté, le Directeur général des structures sanitaires au ministère de la Santé, Lyes Rehal, a mis en avant les programmes et

les activités sanitaires nationales mis en place pour les enfants, dont les programmes liés à la santé de la mère et de l'enfant, affirmant que la santé de ce dernier «fait toujours partie des priorités des politiques sanitaires». Pour sa part, le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a mis en avant les efforts consentis en matière de protection et de promotion de l'enfance, rappelant les acquis réalisés au profit de cette catégorie, notamment la création de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE). A ce propos, le président de l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), Nouredine Benbraham, a mis en exergue les efforts déployés par l'Etat en matière de prise en charge de l'enfance ainsi que les mesures prises dans divers domaines, soulignant le rôle de la société civile dans l'accompagnement de cet effort via la sensibilisation à la prévention des différents fléaux sociaux en vue de contribuer à instaurer un environnement serein pour les enfants. De son côté, la directrice régionale de l'UNICEF pour la région MENA, Adele Khodr, a salué l'intérêt accordé par l'Algérie à l'enfance, se félicitant des mesures prises à cet effet en plus de celles relatives à l'insertion et aux prestations sociales destinées aux enfants handicapés. Pour rappel, la rencontre a vu la présence de représentants des organes nationaux et des différents secteurs outre des représentants d'organisations onusiennes et du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Y. B.

DISTRIBUTION DE LAIT SUBVENTIONNÉ

Le ministère de l'Agriculture adopte une nouvelle approche

Supervisée par une commission interministérielle, la carte en question comprend des mécanismes de traçage du lait afin d'éviter toute éventuelle déviation lors de la distribution. Le nouveau schéma de distribution sera établi selon le nombre d'habitants par communes et par wilayas.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a adopté une nouvelle approche en matière de distribution de lait subventionné. Le ministre en charge du secteur l'a évoquée lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, organisée jeudi dernier. Le ministre a indiqué que l'élaboration d'une nouvelle carte de distribution de lait va se faire selon le nombre d'habitants par communes et par wilayas, tout en tenant compte de la localisation des laiteries publiques et privées. Supervisée par une commission interministérielle, la carte comprend des mécanismes de traçage du lait afin d'éviter toute éventuelle déviation lors de la distribution, a-t-il souligné. Au sujet de l'approvisionnement de la wilaya de Médéa, le ministre a précisé que la wilaya disposait de trois laiteries et bénéficiait du lait en poudre subventionné avec une quote-part mensuelle de 362 tonnes, en plus de 127 tonnes supplémentaires accordées durant le mois de Ramadhan, et qui continuent à être distribuées jusqu'à présent. Par ailleurs, le ministre a fait état d'un dossier à soumettre au Gouvernement pour « criminaliser l'abattage anarchique de moutons au niveau des abattoirs non surveillés et mettre en place une loi régissant cette activité ». En réponse à une



question sur l'augmentation des prix des engrais, M. Henni a indiqué que son ministère avait mis en place plusieurs mécanismes pour contrôler cette situation, en ce sens que le référentiel de prix a été revu, et les prix des engrais largement utilisés ont été subventionnés avant la campagne labour-semailles 2021 et 2022, afin d'alléger les charges des agriculteurs. Un tableau référentiel de prix a été établie, conformément à des

instructions ministérielles, comprenant les nouveaux prix des engrais en 2021 et l'insertion de l'engrais potassique dans la liste des engrais subventionnés, a-t-il rappelé, faisant remarquer que le taux de subvention des engrais a été porté à 50% au lieu de 20%, avec la priorisation des produits locaux. Dans le même contexte, le ministre a rappelé la signature d'un accord avec le Groupe « ASMIDAL » sur un programme

pluriannuel continu jusqu'à 2025, et d'un accord entre le ministère de l'Energie et des Mines et un investisseur étranger pour la réalisation d'une usine de production de tous types engrais potassiques qui entrera en service début 2024. Il a rappelé aussi tous les efforts fournis quant à l'application du contrôle obligatoire sur la distribution des engrais et sur la prise en charge des besoins des exploitations agricoles, à l'ins-

tar de la réalisation de 17.500 Km de raccordement électrique en 2022. M. Henni a évoqué l'examen du dossier de la production du maïs d'engrais dont « la production dépasse la consommation » selon le ministre, et la prise « des mesures en la matière le plutôt possible ». En réponse à une question sur le développement de la superficie destinée à l'acacia à Tindouf, le ministre a indiqué que le secteur était en passe de développer un programme de plantation d'arbres résistants et fruitiers, dont la subvention des agriculteurs s'élève à 100%, tandis que le groupe génie rural (GGR) s'occupe de la fourniture des arbres et de la plantation, de l'irrigation et du suivi technique. Dans ce même contexte, un programme de protection et de développement de l'acacia a été développé à travers quelques établissements du secteur, ainsi que la préparation d'une étude par le bureau national des études pour le développement rural en vue de développer la plantation de cet arbre qui occupe actuellement une superficie globale de 2.600.000 hectares, à travers 6 wilayas (Illizi, Tamenraset, Tindouf, Bechar, Ghardaia et Adrar). Quant au développement de l'arganier, le ministre a révélé le transfert du Centre national de développement de l'arganier à un « endroit plus approprié ». **Y.S. et APS**

Dérivés de palmiers et de dattes : une activité ancestrale en passe de devenir une filière économique

D'une simple pratique artisanale traditionnelle transmise à travers les générations, la production nationale des dérivés de palmiers et de dattes est en passe de devenir une filière économique à part entière. D'après Youssef Silabdi, directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Biskra, cité dans une dépêche de l'APS, la filière nationale des dérivés de dattes, en tant qu'industrie artisanale, a émergé tout d'abord dans cette wilaya, eu égard à la vocation agricole de la région portée principalement sur la culture du palmier dattier. Par la suite, cette activité s'est étendue progressivement à toutes les régions du Sud et quelques villes du pays comme Blida, Sétif et Boumerdès. Il explique : « Les artisans versés dans la transformation des dattes ont pu développer ce savoir-faire hérité de leurs ancêtres en l'adaptant aux besoins du marché par l'introduction de nouvelles gammes de produits dérivés de dattes ». Et de préciser que « la transformation ne se limitait pas seulement aux produits alimentaires dérivés de dattes tels le sucre, la farine de datte ou la mélasse, mais concerne également d'autres produits issus du palmier-dattier ». « Les déchets de cet arbre sont à 100% recyclables », a-t-il souligné en citant, entre autres, son tronc utilisé pour la production du bois et du contreplaqué, ses jeunes feuilles pour la confection d'ar-

ticles de vanneries et ses fibres qui servent à la fabrication d'articles de corderie. "La filière s'est également distinguée par la transformation des noyaux de dattes pour la production d'une variété de produits de soins et d'hygiène corporelle, de fertilisants naturels et d'aliment de bétail", a-t-il énuméré. Dans l'objectif de booster cette activité émergente dans la wilaya, la Chambre a adopté, depuis 2009, le système productif local (SPL) des dérivés de palmiers et de dattes. "Ce système, initié par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a encouragé l'intégration des artisans de la filière dans le circuit formel à travers leur inscription dans le registre de l'artisanat et des métiers", a-t-il fait valoir, précisant que le nombre d'artisans actuant dans la production des dérivés de dattes et le recyclage des déchets du palmier-dattier ayant intégré la CAM - Biskra dépasserait largement les 300. Dans le cadre du SPL, les artisans adhérents à ce système bénéficient de plusieurs programmes de formation leur permettant d'améliorer leurs compétences entrepreneuriales. "Les programmes de formation s'articulent notamment sur la gestion, le marketing, la conception, l'emballage, l'étiquetage et le conditionnement des produits", a-t-il expliqué. En outre, la CAM-Biskra incite les artisans à déposer leurs marques auprès de l'Institut natio-

nal algérien de la propriété industrielle (ENAPI). "Cette démarche si importante leur permet de protéger leurs produits contre le piratage et la contrefaçon", a-t-il dit. Pour sa part, Abdelmadjid Khobzi, industriel spécialisé dans la production des dérivés de dattes et membre de l'Association nationale des exportateurs algériens, a mis en avant le rôle de cette filière émergente dans le développement de l'économie circulaire, le développement local et la promotion des exportations hors hydrocarbures. Sur ce point, il a affirmé l'ambition de son entreprise de pénétrer le marché international des produits bio notamment à travers la commercialisation du sucre de dattes. "Nos capacités de production en sucre de dattes dépassent largement les 300 tonnes par an, dont une grande partie pourrait être exportable vers les pays intéressés par notre produit", a-t-il déclaré, en citant le Canada, pays vers lequel des quantités appréciables ont été acheminées en 2017, et éventuellement les pays du Golfe et les pays asiatiques qui ont exprimé leur demande en ce produit bio. Comme l'explique M. Khobzi, le sucre de datte est produit à partir de variétés de faible valeur marchande, à savoir des dattes de quatrième et cinquième choix. Lancée à Biskra en 2017, l'usine vient de reprendre sa production de sucre après l'avoir suspen-

du provisoirement durant la pandémie de la Covid-19 pour se consacrer à la production de l'éthanol et du gel hydro alcoolique afin de répondre au besoin pressant du marché national durant cette période. Il a précisé que l'éthanol (alcool éthylique), produit par l'usine, est extrait de dattes pourries ou avariées qui constituent une matière première bio pour la production de gel désinfectant et d'alcool chirurgical. La capacité actuelle de la production de l'éthanol avoisine les 3.000 litres par jour, a-t-il indiqué. M. Khobzi a relevé le problème de commercialisation de l'éthanol sur le marché local: "Nous sommes autorisés à le produire en tant que matière première pour la production de gel hydro alcoolique ou d'alcool chirurgical, mais sa vente en tant que matière brute est soumise à des conditions draconniennes". Il plaide pour des mesures "plus souples" qui devraient permettre à l'Algérie de réduire sa facture des importations en ce produit indispensable à la production de l'alcool chirurgical et de gel hydro alcoolique. Outre le sucre de dattes, l'éthanol et l'alcool chirurgical, l'usine produit également l'alimentation de bétail, les engrais bio, le charbon actif à partir des déchets de dattes et une série de produits de soins et d'hygiène corporel à base d'huile extraite du noyau de dattes.

Y.B.

Mila : commémoration du 67^e anniversaire de la mort du chahid Ali Zeghdoud

Selon M. Hadeff, le Chahid Ali Zeghdoud a eu une part active dans l'organisation des structures de base de la Révolution dans la région de Mila. Il a également participé à de nombreuses batailles, dont celle qui fit rage, le 31 mai 1956, près du douar Lefkalin...

La wilaya de Mila a commémoré mercredi le 67^e anniversaire de la mort du Chahid Ali Zeghdoud (1902-1956), tombé au champ d'honneur dans la région de Lefkaline (Sidi-Khe-lifa). Les autorités locales et des membres de la famille révolutionnaire se sont recueillis, en présence de membres de la famille du chahid, devant la stèle commémorative érigée à la mémoire de Ali Zeghdoud, alias Si Ali El Aouati, et des dizaines de ses compagnons tombés les armes à la main, où une gerbe de fleurs a été déposée après la lecture de la Fatiha du saint Coran. Dans une allocution prononcée pour l'occasion, un des compagnons d'armes du Chahid, M. Hocine Hadeff en l'occurrence, actuellement secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), a évoqué le parcours militant et la lutte du martyr Ali Zeghdoud.



Il a notamment rappelé que ce héros de la Révolution avait étudié dans les zaouias où il avait mémorisé le saint Coran et appris les principes de la religion musulmane et de la langue arabe, forgeant ainsi sa personnalité d'homme

cultivé. Il a ensuite adhéré, en 1940, au Parti du peuple algérien (PPA) où il a occupé plusieurs postes jusqu'à devenir responsable régional dans les rangs de ce mouvement où il s'est distingué par une intense activité

de sensibilisation et de diffusion de l'esprit nationaliste dans les milieux populaires. Une activité militante qui lui a valu d'être harcelé et persécuté par la France coloniale, ce qui l'a conduit à rejoindre la Révolution aussitôt après son déclenchement, devenant ensuite l'un des proches compagnons des héros tels que Zighoud Youcef, Amar Benaouda et Lakhdar Bentobal. Selon M. Hadeff, le Chahid Ali Zeghdoud a eu une part active dans l'organisation des structures de base de la Révolution dans la région de Mila. Il a également participé à de nombreuses batailles, dont celle qui fit rage, le 31 mai 1956, près du douar Lefkalin. Un engagement qui fut particulièrement féroce, puisque les forces coloniales, en grand nombre et appuyées par l'aviation, ont assiégé la zone, perdant au passage de nombreux soldats, mais finissant, du fait de leur nombre, par venir à bout du héros Zeghdoud et de dizaines de ses compagnons, combattants de la liberté.

APS

Naâma : la ligne ferroviaire de l'Ouest en point de mire

Dans le cadre du suivi des différentes étapes de réalisation de la ligne ferroviaire de l'Ouest Oran-Bechar-Tindouf-Ghar Djebilat dans sa section transversale de la wilaya de Naâma, le wali, Lounes Bouzegza, a présidé une réunion dans ce cadre en présence de différents responsables concernés par le projet, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Il a été procédé, à cet effet, à l'installation du centre de commandement chargé de superviser et de suivre les différentes étapes de réalisation de ce projet, dirigé par le wali de Naâma, qui est chargé de suivre les étapes de réalisation du projet, organiser et fixer un calendrier de travail et préparer toutes les conditions préalables au lancement des travaux afin que «le projet soit remis dans les délais impartis, ce dernier étant d'une grande importance pour la région, notamment d'un

point de vue économique». «De plus, une présentation introductive a été faite sur le projet, qui s'étend sur une distance de 318 km dans son tronçon qui passe par le territoire de la wilaya, en attendant la réalisation de son étude, tout en écoutant les diverses suggestions et observations faites par les présents», est-il précisé dans le communiqué. Le wali a souligné, dans ce sens, «la nécessité d'accompagner et de suivre les différentes étapes préparatoires au lancement du processus de réalisation du projet en coordination avec l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) en raison de la grande importance de projet considéré comme un pilier économique et commercial majeur qui permettra de renforcer les efforts de développement de la wilaya».

R. R.

Barrage de Djorf-Ettorba (Béchar) : nouvel apport de 2,8 millions m³ d'eau

Un nouvel apport en eau estimé à 2,8 millions m³ a été enregistré au niveau du barrage de Djorf-Ettorba dans la wilaya de Bechar, a appris l'APS jeudi dernier de la direction locale de l'Hydraulique. Ce volume d'eau a été enregistré suite aux précipitations relevées dernièrement à travers la région et des crues d'Oued Guir, l'un des plus importants cours d'eau dans le Sud-Ouest du pays, a-t-on précisé. Le barrage de Djorf-Ettorba, situé à 70 km au sud de Béchar et dont la réserve était estimée à moins d'un million m³ d'eau, suite à la sécheresse que connaît la région et qui s'est traduite la saison estivale précédente par son assèchement, phénomène naturel jamais enregistré depuis la construction de cet ouvrage à la fin des années soixante, dispose d'une capacité de retenue de 365 millions m³, selon la même source. Cet important ouvrage hydraulique, qui est réalisé pour alimenter les villes de Béchar et Kenadza en eau potable, via sa station de traitement, a

été renforcé il y a une année par le projet d'envergure de transfert des eaux albiennes de la région de Boussir (190 km au nord de Bechar) vers ces deux collectivités. Ce nouvel apport en eau, enregistré dans le barrage de Djorf-Ettorba, a été accueilli favorablement aussi bien par les agriculteurs de la région que par les citoyens, signale-t-on. Création d'une

banque de données sur l'eau dans le Sud-ouest Par ailleurs, une banque de données sur l'eau dans le Sud-Ouest du pays vient d'être créée par la direction régionale de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) à Bechar. Première du genre dans la région, cette banque de données est un moyen de connaissance approfondie et scientifique

des ressources hydriques dans les wilayas de Bechar, Adrar, Timimoun Tindouf, Beni-Abbès, In-Salah, Tamanrasset, In-Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar, et constitue une «valeur ajoutée» dans la gestion de ces ressources, a précisé à l'APS le directeur de l'antenne régionale de l'ANRH, Taha Ansari.

R. R.

Oum El Bouaghi : des citernes de gaz propane pour les zones éloignées

Trente-deux citernes de gaz propane seront installées et mises en service au profit des habitants de zones éloignées de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué jeudi dernier le directeur de l'énergie et des mines, Smail Nehal. Le même responsable a précisé à l'APS que sept réservoirs sont destinés à 29 familles du village El-Hamra (commune d'Oum El Bouaghi), cinq pour 23 familles du

hameau Lemzara El Kahla (commune de Fkirina), et cinq autres au bénéfice de 20 familles de la localité Lemzaïr (Souk Naâmane). Trente-huit familles vivant à Tatobt-sud, El Merdja et Satha (commune de Harmlija) bénéficieront également du gaz propane à travers la mise en place de sept citernes, au même titre que 30 autres familles qui bénéficieront de sept autres citernes de propane à N'koussa (commune de Ksar Sbihi),

selon Nehal. Le directeur de l'énergie et des mines, a souligné que le coût d'un réservoir de gaz propane d'une capacité de 1.750 kg «dépassé les 2 millions de dinars», avant de rappeler qu'au cours de l'exercice 2022, pas moins de 44 citernes de gaz propane avaient été mises en service dans 11 communes au profit des habitants de 18 localités de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

R. R.

MÉDÉA: 195 MILLIARDS DE CENTIMES CONSACRÉS AU SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Afin de consacrer la démocratie participative et d'ouvrir la porte à la communication au service de l'intérêt général et de donner plus d'élan à la locomotive du développement local et dans la continuité de la série de réunions de coordination initiée par le wali, une réunion de coordination a été tenue par le wali de Médéa, Djahid Mous, consacrée à échanger, étudier et s'informer de la réalité du secteur de la jeunesse et des sports à la lumière des projets réalisés et des propositions de projets, a indiqué la wilaya dans un communiqué rendu public. Le secteur, a souligné la même source, a fait l'objet d'une grande attention à travers les programmes d'aménagement et d'équipement dans différentes communes pour un coût financier de plus de 195 milliards de centimes, ce qui a permis de créer un équilibre entre les différentes parties de la wilaya avec un taux de couverture de plus de 85 %». Outre les opérations enregistrées dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie pour les collectivités locales, la wilaya a bénéficié de la couverture de 27 stades communaux en gazon artificiel dans le cadre du soutien à l'élite sportive de la région et de l'investissement dans les compétences sportives locales. «Vingt-deux communes ont bénéficié d'un stade de proximité doté d'une pelouse en gazon artificiel, ce qui fait que le nombre de stades de proximité est passé de 4 en 2016 à 149 à la fin de 2022, et le gel de huit projets importants a été levé. Les stades de proximité ont été répartis au niveau de 12 communes ainsi que des espaces correspondants pour 15 stades communaux. Le total des stades de proximité dotés d'une pelouse en gazon artificiel est de 27 pour un coût estimé à plus d'un milliard et 577 millions de dinars», a-t-on ajouté. Dans ce cadre, a conclu la wilaya, les députés ont soulevé un certain nombre de préoccupations et d'interrogations liées au secteur de la jeunesse et sports dans différentes communes.

R. R.

LES REVERS DE L'EMPIRE AMÉRICAIN ANN

LIGNES DE FRACTURE ENTRE L'ARABIE SAOUDITE

■ Malgré les pressions américaines, le cartel de l'OPEP mené par l'Arabie saoudite vient de décider de réduire sa production de pétrole. Un nouveau revers pour Biden... et un véritable cadeau pour Poutine.



Les rapports entre Moscou et Riyad se sont grandement améliorés et approfondis depuis 2016 et les accords OPEP+Russie. Il y a quelques jours, la décision du cartel pétrolier de réduire sa production de pétrole de 2 millions de barils par jour pour le mois de novembre, alors que Washington et Paris réclamaient une hausse, ne fait que confirmer cette nouvelle inflexion géostratégique et historique. C'est surtout un véritable bras d'honneur lancé par Mohammed ben Salman (MBS), le prince héritier saoudien et plus que jamais l'homme fort du royaume, à ses alliés occidentaux et, surtout, aux présidents américain et français.

BIDEN ET MACRON RÉHABILITENT MBS

En effet, cette décision est un nouveau camouflet pour Joe Biden et

Emmanuel Macron, qui avaient pourtant, toute honte bue et pitoyablement, mis en sourdine leurs critiques et condamnations envers MBS l'« assassin » (dans l'affaire Khashoggi), pour ensuite le réhabiliter (par la visite de Biden à Djedda mi-juillet et la réception à l'Élysée du jeune prince héritier fin juillet) dans le contexte de leur guerre larvée contre la Russie via l'Ukraine.

Dans son conflit en Ukraine, le Kremlin a besoin que le prix du pétrole reste élevé. Depuis février dernier, Moscou aurait engrangé plus de 116 milliards d'euros grâce à ses exportations.

C'est pourquoi Washington et Paris avaient tout intérêt à faire les yeux doux à MBS, pour que l'Arabie saoudite, l'un des principaux producteurs de pétrole et véritable leader de l'OPEP, augmente sa production afin de faire baisser les prix du brut et ainsi freiner l'inflation en Occident. Le tout pour fragiliser et « saigner » la Russie, comme l'avait fait en son temps Ronald Reagan et le roi Fahd contre

l'URSS... Or les temps ont changé. Comme je l'explique dans mon livre "Poutine d'Arabie" (éd. VA, 2020), depuis 2016 et les accords OPEP+Russie, Moscou et Riyad ont entrepris un rapprochement et un renversement géostratégique historique. Les liens personnels entre Poutine et MBS ne faisant que se renforcer depuis. Notamment du fait que le maître du Kremlin sera le seul et dernier dirigeant occidental (après la défaite de Trump) à soutenir le jeune prince lors de l'affaire liée à l'assassinat du dissident saoudien Jamal Khashoggi, proche des Frères musulmans (organisation interdite et considérée comme terroriste en Russie). A la fin du mois dernier, MBS a endossé le rôle de médiateur puisqu'il a réussi à faire libérer des prisonniers occidentaux – dont deux Américains et cinq Britanniques – détenus par les Russes. Il a démontré ainsi que ses bonnes relations avec Poutine pouvaient servir les Occidentaux... Le futur roi d'Arabie saoudite, vainqueur de ce bras de fer diplomatique

de deux ans avec la Maison Blanche, a surtout rappelé qu'il fallait compter sur lui et son pays, un allié précieux et un puissant Etat pétrolier, dans la crise énergétique actuelle. Il affiche surtout son absence de crainte quant aux poursuites judiciaires outre-Atlantique et en France l'accusant de complicité de torture et de disparition forcée en lien avec le meurtre de Khashoggi.

Enfin, la dernière décision de l'OPEP est également une manière pour le jeune prince d'exprimer, avec une certaine satisfaction, son mépris pour des dirigeants qui, il y a peu, le considéraient encore comme « infréquentable » ou pire, voulaient le « punir », et qui à présent aux abois, lui ont déroulé le tapis rouge... MBS aurait d'ailleurs refusé de prendre les derniers appels téléphoniques du président américain !

UN OCCIDENT DE PLUS EN PLUS DÉCRÉDIBILISÉ

A présent, les Occidentaux luttent chez eux contre une inflation galo-

pante, tirée par les D'où la fureur, après la décision de l'OPEP, de chaînes élections Biden, très en diffi outre, en Europe Unis, cette réduction mondiale risque d'augmenter les coûts de production des entreprises et l'inflation. D'autant que, puisque le prix du brut remonte, et la Chine, très dépendante des hydrocarbures, risquent de voir leurs dernières milliards de réserves visées et de sa guerre en cours, le nouveau se ranger à l'hyperpuissance américaine pour marquer le pas. De même, avec les élections de Joe Biden, l'Amérique semble vouloir remettre en question sa domination mondiale par la politique de sanctions contre la Russie s'avère une erreur. L'hégémonie mondiale américaine semble même commencer à vaciller. Seule l'Europe, aveuglément et sans ordre de la Maison Blanche, continue de lutter contre ses propres intérêts. Si dans un premier temps, la Russie en Ukraine peut continuer de confirmer sa puissance politique, énergétique et économique, une Europe définitivement dirigée par Washington, la politique anti-russe de Biden sera assurément une erreur géopolitique majeure pour les Etats-Unis face à la menace existentielle de la Russie. C'est pourquoi aucun président d'Amérique latine, n'a suivi l'hystérie américaine contre l'Europe, refusant de respecter leurs intérêts, sans obéir à la « boussole » du monde. La raison pour laquelle les pressions de Washington ont conduit à une croisade anti-russe des Occidentaux, mais également la coopération avec les arabes et du G20, l'OPEP+, refusent, en juin dernier, de soutenir l'allié russe et le complot. Le demi-frère de Mohammed ben Salman, l'Énergie du roi Mohammed bin Abdulaziz ben Salman, a appelé : « Ce n'est pas une question de circonstance, mais de principes internationaux ne peuvent être des considérations idéologiques ou égoïstes, tout à géométrie variable. Nous sommes toujours le réalisme des questions politiques qui prévaudront. A l'inverse de ce que nous voyons, la politique de Trump et ses homologues progressistes n'ont cessé de critiquer les autocraties arabes et leur gouvernance, avec ces accusations morales qui exaspèrent, mais aussi le reste du monde. Aujourd'hui, l'Arabie saoudite et d'autres Etats du Moyen-Orient, sont notre pièce. Cela s'agit d'un défi géopolitique ! Même si l'Économie mondiale est en crise financière et par consé-

CONCENT DES HORIZONS CRÉPUSCULAIRES

TE ET JOE BIDEN ET SON IMPERIUM AMÉRICAIN

s prix de l'énergie. es la dernière déci- e l'administration cult pour les pro- de novembre. En comme aux Etats- on de la production annihiler une par- politiques mises en les prix de l'éner-

que le cours monte fortement, l'Inde dépendantes enquent fort de taire is non moins prus-à-vis de la Russie Ukraine, pour de derrière Moscou. américaine semble

idéologues démo- , l'hyperpuissance e marquer le pas mondiale. La poli- maximales contre un échec cuisant. iale des Etats-Unis maître son crépus- ope obéit encore stupidement aux on Blanche et ce, intérêts.

temps, l'opération permet aux Améri- er leur mainmise que et militaire sur ivement inféodée à politique viscérale- e l'administration ment, à long terme, tique majeure pour e à leur véritable le : la Chine.

un des grands pays d'Afrique et d'Asie ie américaine et e la Russie, préfè- s agendas et inté- l'ancien gendarme onde. C'est aussi la elle, ignorant les hington dans sa et au grand dam l'Arabie saoudite plupart des pays lfe, membres de comme je l'ai écrit rompre avec leur damner.

MBZ et ministre de yaume saoudien, man, l'a très bien pas juste un maria- es» ! Les relations se résumant pas à ns commerciales, motionnelles (sur- variable !). Ce sera ne mais également ychologiques qui

était le pragmatism- ump, Biden et ses assistes européens tiquer les régimes es pour leur gou- airs de supériorité rent tant la région du monde.

ie saoudite, et avec arabes, nous ren- t, la monnaie de appelle la realpoli- ypte, en difficulté ainte des sanctions

américaines, vient de suspendre (pour l'instant) son récent accord avec Moscou à propos de l'adoption du système de carte de paiement russe MIR dans ses stations balnéaires et ses hôtels, d'autres n'entendent plus se laisser dicter leur politique par Washington ou les Occidentaux en général.

Autre signe des temps, les Emirats arabes unis dont le président, Mohammed ben Zayed (MBZ) vient de rencontrer, à Saint-Petersbourg, Vladimir Poutine. Officiellement, MBZ s'est rendu chez le «paria» russe afin de proposer sa médiation et une «mission de paix». En réalité, il s'agissait surtout de parler pétrole.

Cette visite remarquée est révélatrice du changement de l'axe de gravité géopolitique mondial en cours. Elle confirme surtout, malgré les tensions internationales actuelles, la consoli-

dation des relations entre la nouvelle «République de Venise» du Moyen-Orient, puissance militaire mais surtout diplomatique et d'influence devenue incontournable dans la région, et la Russie, initiée déjà depuis quelques années (cf. Poutine d'Arabie). Revenir au temps long Il n'est dès lors guère étonnant qu'une adhésion aux BRICS soit envisagée par l'Egypte, les EAU et l'Arabie saoudite. Cette dernière aurait déjà entamé des pourparlers avec Pékin pour abandonner le dollar américain au profit du yuan dans les transactions pétrolières, ce qui irait dans le sens de la dédollarisation souhaitée par Moscou... Pour les observateurs non occidentaux, cette guerre en Ukraine est autodestructrice pour l'Occident. Pour les observateurs non occidentaux et les 4/5e du monde, cette guerre en Ukraine entre Européens, Amé-

ricains et Russes est autodestructrice et un véritable suicide géopolitique et économique pour l'Occident. Pour eux, à tort ou à raison, elle ne fera que précipiter le déclin moral et matériel, déjà bien engagé, de cette Amérique et de cette Europe en qui ils n'ont plus aucune confiance et dont ils méprisent les leaders, totalement discrédités et toujours prêts à toutes les humiliations et compromissions pour quelques dollars ou euros.

Les régimes arabes préfèrent dès lors se détourner de l'Ordre mondial américain et miser plutôt sur la Chine et même la Russie. Car cette dernière, en dépit des erreurs et difficultés actuelles en Ukraine, a démontré ce dont elle était capable depuis dix ans et dans toutes les crises et conflits, desquels elle est d'ailleurs toujours sortie victorieuse. Notamment en Syrie, même si les deux conflits ne

sont pas de même nature ni de même ampleur.

En attendant, les dirigeants de la région MENA semblent imperméables à l'extraordinaire propagande atlantiste qui inonde et sature les médias occidentaux. Ils ne croient absolument pas en une défaite russe ni même à la chute de Poutine. Ils font apparemment confiance à la résilience de cette nation qui joue à présent sa survie et dont les responsables ont toujours démontré une maîtrise historique parfaite et éprouvée du temps long et surtout des guerres d'usure.

Roland Lombardi

Docteur en Histoire, géopolitologue et spécialiste du Moyen-Orient

Auteur de "Poutine d'Arabie" (VA Éditions, 2020) et "Sommes-nous arrivés à la fin de l'histoire ?" (VA Éditions, 2021)

COMMENCEMENT D'UN MOUVEMENT DE CONTESTATION DE L'ORDRE INTERNATIONAL ÉTABLI

LA FRANÇAFARIQUE S'EST BRUTALEMENT FAIT ÉJECTER DU SAHEL

On appelle Françafrique : les accointances et autres cachoteries entre copains, de part et d'autre de la méditerranée. Elle se manifeste notamment par la corruption de nos élites et des pratiques mafieuses savamment orchestrées par la France sur le continent. Et ce, afin de défendre ses intérêts tout en permettant aux présidents africains de s'éterniser au pouvoir. Tout cela, à l'insu et sur le dos des pauvres populations africaines.

En revanche, les quelques rares chefs d'Etat patriotes qui s'opposent aux intérêts vitaux de la Métropole se retrouveront de facto dans le collimateur de Paris. S'en suivront alors des menaces, des tentatives de déstabilisation, le financement et l'équipement de rébellions armées etc.

C'est l'une des manifestations les plus abjectes du néo colonialisme français. Or, depuis l'avènement de l'Internet, des médias sociaux et du pluralisme médiatique, la donne est en train de changer. La jeunesse africaine qui ne s'intéressait que très peu à l'actualité politique à l'échelle internationale, il y a quelques décennies, se retrouve aujourd'hui au même niveau d'information que n'importe quel responsable politique.

Plus intransigeante par rapport à tout ce qui touche à la souveraineté de surcroît, c'est une jeunesse citoyenne qui intervient plus que jamais dans le débat politique et dont la voix compte.

C'est dans cette dynamique qu'il faut inscrire les coups d'Etat successifs ayant eu lieu dans les pays de la sous région sahélienne. Ces coups de force sont l'expression d'un très profond mécontentement populaire. Ils sont, dans la plupart des cas, l'aboutissement de plusieurs mois de mobi-

lisations populaires réprimées sans le sang.

Au Mali par exemple, la médiocrité du régime de d' IBK était si patente que la France ne pouvait nullement agir face à l'ampleur de l'évidence.

Nulle question pour nous de verser, dans cette tribune, dans des invectives inutiles contre la France. Il importe tout de même de jeter un regard critique sur l'attitude, la stratégie et les solutions que la diplomatie française a mises en avant, depuis le coup d'Etat contre le régime de IBK le 18 août 2020, afin de maintenir le Mali dans son giron.

Il faut dire que la France a essuyé toutes les difficultés à comprendre les jeunes officiers qui renversèrent Bah N'Daw, huit (8) mois plus tard, sous la direction du colonel Assimi Goïta. C'est de cette incompréhension que va découler toutes les mal-adresses de la Macronie.

Le premier élément d'importance qui, à nos yeux, se trouve à la base de ce fiasco tient à la communication même du président Macron. Du point de vue de la forme, il a privilégié les prises de paroles publiques (Conférence, forum et autres réunions) pour s'adresser aux chefs d'Etat souverains d'Afrique. Le but d'un tel exercice n'est pas en réalité de communiquer, mais plutôt de paraître et de menacer.

Pourtant, quoi de plus dynamique que de se déplacer, quand il s'agit des dossiers sensibles, pour avoir un tête-à-tête, un dialogue. Et plus étonnant encore, il se trouve que Monsieur Macron aime prendre des libertés avec la réalité des faits. Le respect dû à ses paires n'est pas sa priorité. C'est un narcissique. C'est-à-dire qu'il s'aime beaucoup, il aime beaucoup s'écouter... Il croit sincèrement que ses interlocuteurs ne le valent pas et cela ressort dans son discours et son

gestuel. Sa pédagogie consiste plus à faire peur qu'à se faire comprendre. Jamais, Emmanuel Macron n'a parlé à Assimi Goïta et Choguel Maïga encore moins au Peuple malien. Mais plutôt à lui-même et à son électorat..

Le second motif qui explique cet cuisant échec concerne évidemment la stratégie que Paris a privilégiée douze mois durant. A savoir, la politique de l'intimidation et de la déstabilisation. Mais là aussi, nous pouvons constater l'amateurisme et la faiblesse des réseaux de renseignement français au Mali.

Pour combattre un ennemi il faut le connaître. Partir seulement du postulat que la France est chez elle ici en Afrique, et que les Africains francophones ne sauront jamais s'affranchir du tutelle néo coloniale, a été une grosse erreur d'appréciation.

Comment le quai d'Orsay n'a pas pu voir que ces jeunes officiers qui ont décidé de "rectifier la trajectoire de la transition" allaient leur mener la vie dure, qu'ils étaient d'une popularité inédite dans ce pays, que c'étaient des patriotes résolument décidés de sortir leur pays du gouffre ? Comment ont-ils pu croire que les tentatives de déstabilisation, avec la complicité active de quelques présidents de la CEDEAO à la dévotion de la Métropole, pouvait venir à bout de tout un peuple debout dernière leurs élites politiques, peu importe qu'ils soient militaires.

En fin, le manque de vision géo stratégique qui caractérise la politique internationale française depuis l'élection de Macron a contribué à plus d'un titre à discréditer davantage ce pays dans les pays francophones d'Afrique. Le commun des mortels sait pertinemment que la France ne fait pas la guerre au sahel par charité. Elle y est pour défendre ses intérêts. A partir de là, soutenir

que la France partira dès que le groupe russe, Wagner, aura mis les pieds au Mali, a été un non-sens diplomatique. En défendant urbi et orbis cette thèse, Paris a précipité Bamako dans les bras de Moscou. Le simple fait de s'accrocher sans discernement à ce principe prouve que Jean-Yves Le Drian et ses collaborateurs ignoraient à tel point l'armée française était devenue indésirable au Mali. L'on est en droit de se poser la question de savoir quelle était la ligne directrice de Macron, tant les contractions au fil des semaines devaient quasi quotidiennes. Bref, ce fut le flou total. En réalité, c'est l'Elysée qui a rendu la tâche facile à Assimi Goïta en lui servant la libération de sa partie sur un plateau d'argent. La politique est un métier exigeant qui s'accommode mal de l'improvisation. Le régime de Macron en a fait les frais. Même si nous constatons un changement d'approche consécutif à la multiplication des coups d'Etat dans le sahel. Echaudé par le cas Malien, Emmanuel Macron a semblé ces derniers temps avoir bien appris la leçon. Sa parole devient rare et mieux policée.

A l'instar du reste du monde, ce qui se passe en Afrique noire francophone est loin d'être un épiphénomène. Nous sommes au commencement d'un gigantesque mouvement de contestation de l'ordre international établi à la fin de la seconde guerre mondiale. C'est peut-être réellement le début d'une nouvelle ère plus que multipolaire.

NB/Les avis des auteurs publiés dans les Jeudis de L'Express n'engagent que leurs rédacteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne éditoriale du journal.

Par Boubacar Mody Sacko
Analyste politique malien
Professeur de Lettres à Anvers

SOUDAN :

LE CESSEZ-LE-FEU PROLONGÉ DE CINQ JOURS

Selon un communiqué commun de l'Arabie saoudite et des États-Unis rendu public lundi.

L'Arabie saoudite et les États-Unis ont annoncé, lundi, que l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, ont convenu de prolonger le cessez-le-feu signé le 20 mai, de cinq jours.

C'est ce qui ressort du communiqué commun de Riyad et Washington diffusé par l'ambassade des États-Unis à Khartoum sur son compte Twitter.

L'Arabie saoudite et les États-Unis se félicitent de l'accord trouvé entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide pour prolonger le cessez-le-feu de cinq jours», indique le communiqué.

Le communiqué précise que cette nouvelle prolongation de la trêve «permettra l'acheminement de l'aide humanitaire ainsi que le rétablissement des services essentiels». Selon la même source, d'autres négociations suivront «pour un cessez-le-feu durable». «Bien qu'il n'a pas été pleinement appliqué, le cessez-le-feu signé le 20 mai a permis l'acheminement de l'aide humanitaire à environ un million de Soudanais dans le besoin», ajoute le communiqué.

La prolongation de la trêve «permettra plus d'efforts humanitaires», selon les deux pays médiateurs.

L'armée régulière et les Forces de soutien rapide avaient accepté une trêve de sept jours à compter du 22 mai, après des négociations initiées par Washington et Riyad. Le cessez-le-feu qui devait expirer lundi 29 mai, avait pour but de faciliter la livraison et la distribution de l'aide humanitaire, le rétablissement des services essentiels et le retrait des troupes des hôpitaux et des infrastructures publiques. Depuis la mi-avril, les combats font rage au Soudan entre l'armée régulière fidèle au général Abdel Fattah al-Burhan et les paramilitaires des Forces de soutien rapide, menés par le général Mohamed Hamdane Daglo, dit «Hemedti». Les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir déclenché les hostilités.

I.M./Agences

LE VOL DES RESSOURCES PAR LE MAROC CONTINUE

L'UE appelée à clarifier sa position concernant le pillage du phosphate sahraoui

L'eurodéputé Carles Puigdemont a appelé la Commission européenne à respecter le règlement européen interdisant l'importation de minerais et métaux à partir de zones de conflit et à élargir le champ d'application du texte en vigueur à l'importation de phosphate en provenance du Sahara occidental occupé.



L'homme politique catalan a demandé, mercredi à Bruxelles, à la Commission européenne de "clarifier sa position" concernant l'importation de phosphate depuis les territoires occupés du Sahara occidental, dénonçant "un trafic des richesses minières du Sahara occidental entre Rabat et Madrid". "Plusieurs entreprises espagnoles font partie de la chaîne d'approvisionnement en minerais du Sahara occidental, dont un constructeur d'infrastructures de base à Boucraa (une centaine de kilomètres au sud-est de Laâyoune occupée) et un cabinet d'avocats d'un ancien ministre des Affaires étrangères qui aide à justifier le commerce en agissant comme un groupe de pression", a révélé le parlementaire européen. Puigdemont a interpellé la Commission européenne au sujet de ce trafic en invoquant notamment le

règlement de l'Union européenne (UE) approuvé en mai 2017, qui interdit aux Vingt-Sept d'importer des métaux et minerais à partir de zones de conflit et politiquement instables". Puigdemont et Clara Ponsati, également députée européenne, ont demandé aussi à la Commission européenne d'étendre le champ d'application du règlement sur les minerais pour inclure les importations de phosphate du Sahara occidental. Malgré le statut des territoires sahraouis, classés non autonomes par l'ONU, le Maroc continue depuis quatre décennies d'exporter le phosphate du Sahara occidental, ont dénoncé les eurodéputés. "Les roches phosphatées sont transportées de la grande mine de Boucraa jusqu'au port de Laâyoune. De là, des cargos transportent les phosphates de la partie occupée du Sahara occidental vers des

importateurs étrangers pour la production d'engrais. L'industrie a procuré au Maroc des revenus énormes depuis le début de l'occupation", soulignent-ils. Dans son dixième rapport annuel publié en avril dernier, l'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW) a indiqué que le minerai de phosphate exploité illégalement est l'une des principales sources de revenus du gouvernement marocain sur le territoire qu'il occupe en violation du droit international. En 2022, 23 navires ont quitté le Sahara occidental occupé avec 1,23 million de tonnes de minerai de phosphate, en légère baisse par rapport aux 1,4 million de tonnes de 2021. Le doublement des prix mondiaux du phosphate en 2021 implique que les exportations illégales du Maroc sont devenues de plus en plus lucratives.

I. Med

SÉNÉGAL :

Des partisans de Sonko se livrent à des violences à Dakar

Des actes de saccage ont été perpétrés lundi à Dakar après que des leaders de l'opposition et sympathisants de l'opposant Ousmane Sonko ont été interdits d'accès à son domicile, faisant l'objet depuis dimanche soir d'un blocus imposé par les Forces de défense et de sécurité (FDS). Les partisans de Sonko ont été repoussés à coups de grenades lacrymogènes par un impressionnant dispositif sécuritaire déployé autour de son domicile à la Cité Gorgui, en plein cœur de la capitale sénégalaise. "Nous dénonçons avec la dernière énergie cette interdiction d'accéder chez le président Ousmane Sonko. Aussitôt arrivés aux environs de son domicile, nous avons été gazés sans explication", a dénoncé Dethié Fall, membre de la coalition de l'opposition Yewwi Askan wi (Yaw) et du F24. Plus



sieurs personnes dont Aliou Sané, coordonnateur du mouvement "Y'en a marre", ont été interpellées suite à une tentative d'accéder à la résidence de Sonko. Des heurts ont éclaté

dans la foulée entre FDS et partisans du leader des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), ripostant par des jets de pierres et des pneus brûlés

par endroit. Eloignés du domicile de Sonko, ils se sont livrés à des actes de saccage dans la capitale, a constaté le correspondant d'Anadolu. Pas moins de 9 voitures, dont deux bus de la société nationale Dakar Dem Dikk, ont ainsi été incendiées entre les quartiers de Liberté 6 et Sacré Cœur 3.

DES DÉGÂTS ONT AUSSI ÉTÉ CONSTATÉS SUR LE CHANTIER DU BUS TRANSIT RAPIDE (BRT).

"Ce n'est pas de la politique mais des actes de vandalisme. C'est désolant ce qui se passe ici. Ils ont incendié des véhicules qui ne m'appartiennent même pas", s'est insurgé sur les ondes de la radio privée RFM, le ministre conseiller Matar Ba dont deux de ses véhicules ont été incendiés à la devanture de sa maison.

LA RÉSIDENCE DE SERIGNE MBAYE THIAM, MINISTRE DE L'ASSAINISSEMENT, A ÉTÉ AUSSI PRISE POUR CIBLE.

Le pays est plongé depuis quelques mois dans une situation tendue avec en toile de fonds la présidentielle de février 2024. Sonko, dont la participation à la présidentielle est menacée par sa condamnation le 8 mai à une peine de six mois de prison avec sursis, a lancé vendredi dernier, depuis Ziguinchor (Sud), sa "Caravane de la liberté" pour rallier Dakar. La procession a été interrompue dimanche par les FDS ayant intercepté l'opposant à Kounghoul (Sud Est) avant de l'acheminer à son domicile dakarois sous forte surveillance policière depuis lors. Le verdict de son procès pour viol présumé est attendu le 1er juin I.M./A.A.

JEUNESSE ET SPORTS

Levée du gel sur le projet du complexe sportif de Constantine

L'Etat a décidé de lever le gel sur nombre de projets relevant du secteur de la Jeunesse et des Sports dans plusieurs wilayas depuis quelques années, pour ne citer que le stade de Sétif d'une capacité de 50.000 places, et dont l'étude technique sera bientôt lancée, ou encore le stade de Béjaïa, dont les travaux devaient démarrer en 2014...

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a annoncé, jeudi dernier, la levée du gel sur le projet du complexe sportif de Constantine, affirmant que ses travaux seront lancés après sa programmation dans le plan national d'investissement. En réponse à une question du sénateur Mohamed Boukrou (Indépendants) lors d'une plénière du Conseil de la nation, sur les mesures prises pour régulariser la situation du complexe sportif de Constantine, lequel comprend un stade de football d'une capacité de 50.000 spectateurs, en sus d'autres structures sportives, le ministre a fait part "d'une décision de levée de gel sur le complexe", affirmant que "les travaux seront lancés après sa programmation dans le plan national d'investisse-



ment". Le secteur des Sports "ne ménagera aucun effort pour réaliser ce projet inscrit en 2007", a-t-il souligné. L'Etat a décidé de lever le gel sur de nombre de projets relevant du secteur de la Jeunesse et des Sports dans plusieurs wilayas depuis quelques années, pour ne citer que le stade de Sétif d'une capacité de 50.000 places, et dont l'étude technique sera bientôt lancée, ou encore le stade de Béjaïa, dont les travaux devaient démarrer en 2014. A une question posée par le sénateur Hamza Bouhaf (FLN), sur la réhabilitation du stade de football à In Salah, le

ministre a rappelé la consécration d'une enveloppe de 20 millions Da pour sa rénovation, estimant que le manque d'établissements sportifs dans le Sud pesait sur la gestion des structures sportives. Selon le ministre, "plusieurs structures sportives et juvéniles ont été inscrites au titre du programme d'investissement de 2023 dans cette wilaya, dont "9 opérations pour l'étude et le suivi en plus d'autres infrastructures juvéniles avec une autorisation de programme de 662 millions da", ajoutant que ces "projets constitueront une valeur ajoutée pour la région". A une question sur

la crise que traverse l'Union sportive Madinet Aïn Beïda (USMAB, Oum El Bouaghi), le ministre a fait savoir que son département avait pris une série de décisions pour faire sortir le club de sa crise, dont l'organisation d'une Assemblée générale (AG) pour l'élection d'un président et un nouveau bureau dans les plus brefs délais. Et de préciser que l'équipe est gérée depuis, mars 2023, par un comité directeur provisoire, chargé d'organiser des élections, selon le ministre qui a indiqué que l'AG avait pris des décisions au profit de ce grand club.

APS

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB consolide sa place de leader, le PAC hypothèque ses chances de maintien

Le CR Belouizdad, auteur d'un match nul en déplacement face au NC Magra (0-0), a consolidé sa position en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, profitant de la défaite concédée à Biskra par son dauphin le CS Constantine (3-2), à l'occasion de la 24^e journée disputée mardi et mercredi. Face à l'un des malclassés, le CRB est parvenu à arracher un point précieux. Le NCM qui se devait de réagir après une série de trois matchs sans victoire, a laissé filer une belle occasion de soigner son classement et de la quitter la zone rouge. Le Chabab a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du milieu de terrain Zakaria Draoui en seconde période (56e). Le dauphin du leader le CS Constantine n'a pas su profiter du nul CRB pour réduire l'écart. Les coéquipiers du portier Rahmani se sont heurtés à une solide formation de l'USB qui a survolé les débats grâce notamment à un doublé de Boussalem (24e, 45e). Une victoire qui met fin à trois matchs de disette, et qui permet surtout à la formation des "Zibans" de respirer dans l'objectif de se rapprocher du maintien. L'ES Sétif, tenue en échec à domicile par la JS Kabylie (1-1), a échoué à relever

la tête, elle qui restait sur deux revers de rang. Un nul qui compromet les chances de l'Entente de terminer sur le podium. La JSK, quant à elle, poursuit son redressement et aligne un sixième match sans défaite depuis l'arrivée à la barre technique de Youcef Bouzidi. Les "Canaris" comptent désormais trois points d'avance sur le premier relégable.

L'ASO, une équipe en forme

Auréolée de sa qualification pour la finale de la Coupe d'Algérie, l'ASO Chlef a fait un grand pas vers le maintien en allant s'imposer sur la pelouse du RC Arbaâ (3-0), grâce notamment à un doublé d'Adadi (63e, 86e). Avec ce succès, les Chélifiens enchaînent un cinquième succès de rang, toutes compétitions confondues, et peuvent désormais entrevoir la fin de saison sous de bons auspices. En revanche, le RCA qui espérait confirmer son réveil, est retombé dans ses travers et reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation. Les coéquipiers du meilleur buteur du championnat Mohamed Toumi (10 buts) devront se remettre en question en vue des prochains matchs. De son côté, le MC Oran, sèchement

battu lors de la précédente journée à Tizi-Ouzou par la JSK (4-0), s'est racheté devant son public en battant la lanterne rouge le HB Chelghoum Laïd (2-0), parvenant à rejoindre le ventre mou du classement. Dans la course au maintien, le premier relégable le Paradou AC a réalisé une mauvaise opération en s'inclinant à la maison face au MCE El-Bayadh (0-1). Auteur du but de la victoire sur penalty (36e), Benzid a permis aux siens de se hisser provisoirement à la 4^e place au classement. Le MCEB a terminé à dix après l'expulsion de Ghenam à la 71^e minute. Le Paradou AC, dont le maintien devient de plus en plus délicat, est appelé à réaliser un parcours sans-faute d'ici à la fin du championnat pour espérer rester parmi l'élite. En ouverture de cette 24^e journée, le MC Alger vainqueur mardi à domicile face à l'USM Khenchela (1-0), a conforté sa troisième place au tableau. L'unique but de la partie a été inscrit par le capitaine Ayoub Abdellaoui (23e). Le match JS Saoura-USM Alger a été reporté au 4 juillet prochain en raison de l'engagement du club algérois en finale de la Coupe de la Confédération africaine de la CAF face aux Tanzaniens des Young Africans.

Y.B. et APS

CRB : LE CHABAB SÉVÈREMENT SANCTIONNÉ

Le dernier match disputé à Magra contre le NCM local dans le cadre de la 24^e journée de Ligue 1 Mobilis (0-0) a causé des désagréments au CR Belouizdad. L'équipe algéroise, victime d'un arbitrage partial (selon la version du CRB), s'est vue, par ailleurs, infliger de lourdes sanctions contre ses joueurs. A leur tête, le milieu de terrain Zakaria Draoui. Celui-ci est suspendu, en effet, pour quatre matches dont deux avec sursis par la commission de discipline de la LFP. Le motif invoqué par la structure disciplinaire est la mauvaise conduite de l'international en question envers l'arbitre. Le joueur se doit également de s'acquitter d'une amende de 40.000DA. C'est dire la défection de Draoui à l'occasion du prochain déplacement en championnat du CRB ce mardi à El Bayadh en vue de donner la réplique au MCEB (25^e journée). Et comme, dit-on, un malheur ne vient jamais seul, l'entraîneur du Chabab, Nabil El-Kouki, se doit de composer sans deux autres grosses pointures de l'équipe, à savoir les défenseurs Sofiane Bouchar et Mokhtar Belkhit. Ceux-ci ont été, d'après le communiqué sanctionnant la réunion de la commission de discipline, suspendus chacun pour un match ferme et 30.000 DA d'amende.

R.S.

REAL MADRID : BENZEMA TACLE LES RUMEURS

L'attaquant français Karim Benzema, en fin de contrat au Real Madrid et courtisé notamment par l'Arabie saoudite. Y a-t-il une part de vérité dans l'information ? «Pourquoi devrais-je parler de mon avenir ? Je suis à Madrid. Ceux qui parlent le font sur Internet, et la réalité, ce n'est pas Internet», a clamé Benzema jeudi dernier lors d'une cérémonie en hommage à sa carrière organisée par le quotidien sportif espagnol Marca. L'avant-centre français est au centre des rumeurs ces derniers jours. Son contrat se termine le 30 juin prochain, mais grâce au Ballon d'Or remporté en 2022, il pourrait automatiquement reconduire son engagement pour une quinzième saison au Real, selon une clause incluse dans son contrat. D'après la presse espagnole, Benzema a reçu une offre provenant d'Arabie saoudite, qui lui a proposé 200 millions d'euros sur deux saisons pour l'attirer dans son championnat, comme l'ancien coéquipier du Français, Cristiano Ronaldo. Jeudi soir, après la cérémonie, Marca a annoncé que le Français restait au Real, et qu'il «honorerait sa dernière année de contrat». «C'est ce que les deux parties avaient prévu depuis longtemps, et ce qu'elles ont, qui plus est, signé», précise le journal le plus vendu d'Espagne.

«Pour l'instant, je suis ici, j'ai un entraînement demain (hier vendredi, NDLR), je prends du plaisir chaque jour et dimanche, j'ai un match contre l'Athletic Bilbao», a rappelé le «Nueve». «Je suis très fier de mon travail et je prends du plaisir vraiment à chaque entraînement, à chaque match. C'est le plus important : prendre du plaisir. Quand je vais à Valdebebas, pour moi ce n'est pas du travail, et le jour où ça le deviendra, je dirai : «ça suffit», a affirmé l'ancien international français. «Je prends du plaisir dans le football, comme les enfants.

R.S.

LE MUSÉE NATIONAL DU BARDO REÇOIT EN DON UN LABORATOIRE-PHOTO POUR LA NUMÉRISATION DE SES ŒUVRES D'ART

Une base de données insoupçonnée

Le Musée national du Bardo a reçu jeudi à Alger en don un laboratoire-photo en trois dimensions (3D) pour numériser ses œuvres d'art, offert par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Algérie et l'organisation non gouvernementale (ONG) «Alliance-Patrimoine», ce labo étant un outil qui facilite la mise en place d'une base de données numérique visant à préserver le patrimoine muséal national.

Le labo-photo qui permettra de numériser les œuvres d'art du musée pour la mise en place d'une base de données globale pouvant être utilisée en cas de risques, et pour connaître et localiser les types de musées, a été reçu en présence de la représentante de la ministre de la Culture et des Arts, Naouel Dahmani, de la directrice des études prospectives au ministère, d'un représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, et des représentants de l'ONG «Alliance-Patrimoine» et de la Fondation égyptienne de sauvetage du patrimoine. Dans une allocution lue en son nom par la directrice des études prospectives au ministère, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné le grand intérêt accordé par l'Algérie «au développement de la protection de ses biens culturels à travers la mobilisation de tous les moyens au

niveau des musées, des parcs et des sites archéologiques».

La ministre a indiqué que l'inauguration du laboratoire s'inscrit dans la concrétisation du mémorandum d'entente signé entre l'Algérie et les Etats-Unis le 15 août 2019 à Washington, relatif à la restriction d'importation de certaines propriétés intellectuelles prévues dans le contexte de la convention de l'Unesco de 1970 sur les mesures à prendre pour interdire l'importation, l'exportation et le transfert des propriétés intellectuelles illégalement. Une vingtaine de conservateurs de cinq musées nationaux, ainsi que des chercheurs du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques sur la gestion des risques et la numérisation des propriétés mobiles, ont bénéficié dans ce cadre d'une formation de perfectionnement, selon la même source. De son côté, l'ambassadrice américaine, Mme Aubin, a indiqué que «l'objectif de ce projet est de rendre les registres du



patrimoine accessibles au-delà de l'Algérie (...) d'où l'intérêt de recourir à des experts d'entraînement de la Fondation égyptienne de sauvetage du patrimoine et des Etats-Unis. De son côté, le directeur du Musée national du Bardo, M. Zoheir Harichane, a indiqué que ce don

était venu couronner la clôture de la session de formation appliquée sur la numérisation dans le domaine muséal (21 mai-1 juin), dispensée au profit de 21 apprentis (conservateurs de musée et restaurateurs d'œuvres d'art) de divers musées du pays. Ont pris part à la forma-

tion, organisée par le ministère de la Culture et des Arts, des spécialistes dans le domaine des musées et du patrimoine de la République arabe d'Egypte, lesquels ont présenté des communications et réalisé des applications sur une collection de vestiges au musée du Bardo. Cette formation a permis «d'échanger des expériences afin d'avoir une idée générale sur la protection du patrimoine algérien, considéré comme patrimoine mondial, qu'il faut préserver selon de nouvelles méthodes», a expliqué M. Harichane. Le laboratoire sera supervisé par des cadres algériens spécialisés ayant bénéficié d'une formation spéciale, et assistée, sur le plan technique durant une année, de la Coalition des Antiquités. A ce propos, le directeur exécutif de la Coalition des antiquités, Peter Herdrich, a déclaré que le patrimoine culturel algérien était «une merveilleuse ressource pour la nation et le monde entier que nous devons préserver et protéger».

M. Dj.

LE « MOIS DU THÉÂTRE »

Un événement culturel au programme du TNA

«Le Mois du Théâtre», un événement organisé par le Théâtre National Algérien Mahieddine-Bachtarzi (Tna) et les théâtres régionaux, dédié aux œuvres théâtrales produites dans le cadre du programme du Soixantenaire du recouvrement de l'Indépendance, est programmé du 5 juin au 8 juillet, ont annoncé les organisateurs.

Dans ce cadre, plusieurs pièces de théâtre seront présentées devant le

public du TNA, à l'instar de, «El Mouhtached» (le camp), du Théâtre régional de Souk Ahras, «El Assifa» (la Tempête), du théâtre de Oum El Bouaghi, «Qahwet El Galmi» du Tna et «El Madi yaoud» du théâtre de Batna.

Dans le même élan, d'autres pièces seront présentées dont, «Ridjaloun Sadaqou» du T.R d'El Eulma, «Anfas la takhoune» (Des âmes qui ne trahissent pas) du T.R. de Biskra, et «El âmaliya el

akhira» (la Dernière Opération) du T.R de Saida. La célébration par le 4e art du Soixantenaire de l'indépendance, sera également marquée par la programmation des spectacles, «Taht el hissar» du T.R de Skikda, «Istirahet el mouharridjine», du T.R de Constantine, «El qissa el haqiqiya li Houria» du T.R de Djelfa, «Tourab el djounoun» du T.R de Béchar, «El Abbas» du T.R de Laghouat, «Lalla Fatma N'Soumer» du T.R de Tizi Ouzou.

Pour leur part, les Théâtres régionaux d'Oran, Sidi Bel Abbes et de Mascara ont choisi de mettre en valeur les textes phares du Théâtre algérien, avec notamment les pièces, «132 ans» d'Ould Abderrahmane Kaki, «Le Cadavre Encerclé» de Kateb Yacine et «Al-Laz» d'après le roman de Tahar Ouattar. Selon la même source, ces œuvres partiront bientôt en tournées à travers le territoire national

M.Dj.

PREMIER DOCTEUR DANS L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Mohamed Bencheneb, pilier de la littérature algérienne moderne

L'intellectuel Mohamed Bencheneb (1869-1929) est considéré comme un des plus éminents penseurs algériens du XXe siècle pour avoir été le premier docteur dans l'histoire de l'Algérie et un des plus importants chercheurs de sa génération, versé dans les domaines des langues, de la traduction et de la littérature comparée. Le grand érudit Bencheneb a marqué l'histoire algérienne par son savoir encyclopédique, son riche parcours dans les domaines de la recherche, de la littérature, de la culture, de l'histoire et de l'éducation, tout en étant un fervent défenseur de l'identité nationale. Cette personnalité hors pair avait vécu durant la période allant de la fin de la résistance populaire jusqu'à la naissance du mouvement national, au sein duquel il s'est affirmé comme un militant qui défendait, corps et âme, la culture algérienne au moment où le colonisateur pensait avoir réussi à l'aliéner. Né le 26 octobre 1869 à Ain Deheb (ex-Takbou), le défunt est issu d'une grande famille de Médéa. Il a reçu ses premiers enseignements auprès de son cheikh, Ahmed Barkmak, qui l'a initié aux sciences coraniques, avant de poursuivre ses études dans les écoles primaire et secondaire. Il quitte Médéa pour se rendre à Alger où il

rejoint l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Bouzareah. A peine âgé de 19 ans, il devient enseignant de langue et de littérature françaises à l'école du Cheikh Sidali à proximité de la capitale du Titteri. Quatre ans plus tard, Bencheneb rejoint l'école Ibrahim Fatah à Alger, où il se consacra à l'étude de la langue italienne, tout en s'approfondissant dans l'étude de la rhétorique, de la logique et du monothéisme en suivant les cours du savant Abdelhalim Bensmaïa. Des années plus tard, il obtient un diplôme universitaire en langue arabe de l'Université d'Alger, avant de se consacrer à l'apprentissage des langues espagnole, allemande, latine, persane, turque et hébraïque. Mohamed Bencheneb décroche son baccalauréat en 1896. En 1898, il est nommé enseignant à la medersa «El Kattania» de Constantine. Au début du XXe siècle, il est nommé à la medersa «Thaâlibiyya» d'Alger où il a côtoyé de nombreux savants, oulémas et chouyoukh. En 1908, il est nommé maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université d'Alger et est élu membre de l'Académie scientifique arabe à Damas (Syrie) en 1920, année où il fut le premier algérien à décrocher un doctorat de l'Université d'Alger. Le regretté a pris part à plusieurs Congrès

internationaux en Afrique du Nord et en Europe, dont le 14e Congrès des orientalistes tenu à Alger en 1905 et le 17e Congrès des orientalistes à Oxford (Angleterre) en 1928. Mohamed Bencheneb a tissé des relations avec plusieurs intellectuels, dont l'Egyptien Ahmed Timor Bacha, le tunisien Hassan Hosni Abdelwaheb, et les orientalistes espagnol Miguel Palacios et russe Ignati Krachkovsky. Etant polyglotte qui maîtrisait plusieurs langues étrangères comme l'Arabe, le Français, le Farsi, l'Allemand, le Turc, l'Italien, l'Espagnol, le Latin et l'Hébreu, il fut le premier chercheur à s'intéresser aux langues et à la traduction, et à s'ouvrir sur les littératures étrangères, à travers les études pionnières qu'il a réalisées sur les termes turcs et persans utilisés dans le dialecte algérien (Darija). Mohamed Bencheneb publia de nombreuses recherches à l'instar de l'étude sur les «Sources musulmanes dans la divine comédie de Dante», parue en 1919 dans «la Revue africaine», devenant ainsi le précurseur de la littérature comparée en Algérie. La vie du Cheikh était riche en activités scientifiques et culturelles, côtoyant des savants et des érudits algériens et étrangers. Tout au long de son parcours scientifique, il s'est

distingué par son militantisme actif en faveur de la préservation de l'histoire et du patrimoine authentique des Algériens et des Musulmans. Il n'avait jamais hésité à mettre en valeur son costume traditionnel qu'il arborait avec fierté même lors des plus grandes rencontres et conférences internationales. Bencheneb lutta, durant plus de 35 ans, avec l'arme du savoir qui lui servait de bouclier face à la politique coloniale d'aliénation visant à effacer l'identité nationale, laissant derrière lui un précieux legs d'environ une cinquantaine de livres et publications dans les différentes sciences sociales et humaines et les divers domaines, notamment littéraires, intellectuels, et religieux. Parmi ses ouvrages, figurent «Proverbes de l'Algérie et du Maghreb» et «les Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien». Le penseur est décédé le 5 février 1929 à l'âge de 60 ans dans la ville antique de la Casbah. Il est inhumé au Mausolée de Sidi Abderrahmane Thaâlibi, où se trouve le cimetière familial, ainsi qu'une rue baptisé de son nom. De nombreux ouvrages ont été dédiés à cette personnalité hors pair notamment «Mohamed Bencheneb: sa vie et son héritage» de Abderrahmane Djillali.

F. Am.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJANET
DAIRA DE DJANET
COMMUNE DE DJANET
NIF : 794533020032044

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 01/2023

Conformément aux dispositions des articles 65 et 161 décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commune de Djanet informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n°05/2023 relatif à : **Projet: Prise en charge des dépenses d'alimentation scolaire (cantine scolaire) durant l'année financière 2023** .

Lot 01 : Produits alimentaires Lot 02 : Légumes et fruits
Lot 03 : Viande rouge et blanche Lot 04 : Pain

Paru L'EXPRESS le 25/04/2023 Que le projet cité ci-dessus est attribué provisoirement à :

Désignation de projet	Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre MAXIMUM	Montant de l'offre MINIMUM	Délai exécution	Observation
Lot 01 : Produits alimentaires	HELLALET ABDELOUAHAB	20.000.000,00 DA	14.000.000,00 DA	12 mois	L'offre la moins disant
Lot 02 : Légumes et fruits	HELLALET ABDELOUAHAB	5.000.000,00 DA	4.000.000,00 DA	12 mois	
Lot 03 : Viande rouge et blanche	TATI LALLI	9.000.000,00 DA	12.000.000,00 DA	12 mois	
Lot 04 : Pain	KHELLAOUI CEIKH	900.000,00 DA	1.200.000,00 DA	12 mois	

les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Djanet dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux suscités conformément aux articles 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 04/06/2023 ANEP : N° 2316013833

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
Direction des Equipements Publics

N.I.F : 00007019004951
Rue Ahmed Ouamane Biskra

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 48 D.E.P./S.E.E/2023

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de BISKRA, sise au rue Ahmed Ouamane Biskra Lance 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales suite à la résiliation avec l'entreprise concernant le projet sous cité :

Projet : Réalisation D'un Collège Base 07/300 R à Cite Zaaboube Al Alya Commune De Biskra

LOT 01 : Bloc Administratif + Bloc pédagogique + VRD.

Condition de présélection :
Lot N° 01 : Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale Bâtiment) Catégorie Quatre (04) et plus, et chiffre d'affaire moyenne des cinq dernières années (2016-2017-2018-2019-2020) supérieur ou égale 50.000.000,00 DA Justifié et joint d'une copie de la déclaration fiscale et des références bancaires, remis par l'administration fiscale, conformément aux article 42 et 44 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les dossiers techniques de chaque lot sont placés dans des enveloppes séparées, et mentionner et rédiger le lot n° (01) dans chaque enveloppe, ces enveloppes sont placées dans l'enveloppe de l'offre technique. Les cahiers des charges sont retirés de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise au rue Ahmed Ouamane Biskra.

Important :
Pour les entreprises de nouvelle création la moyenne de chiffre d'affaires sera calculée convenablement aux bilans des années financière de lot (01)
Tout entrepreneur qui propose un délai d'exécution supérieur au délai d'exécution administratif est considéré comme exclu.

Présentation des offres :
Les offres doivent être présentées sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert Pour la réalisation : **Projet Réalisation D'un Collège Base 07/300 R à Cite Zaaboube Al Alya Commune De Biskra** - **LOT N° :** Le pli extérieur doit être anonyme et ne comporte que le N° et l'objet de l'appel d'offre. Les trois plis intérieurs séparés et cachetés : dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
Dossier de candidature : contient déclaration de candidature, déclaration de probité, et les pièces désignées au cahier des charges.
Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » déclaration à souscrire tous documents permettant d'évaluer l'offre technique.
Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la Récapitulation
La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée au Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.
Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise au rue Ahmed Ouamane Biskra, de 8.00 à 10.30 au plus tard le Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.
Si ce jour coïncide avec un jour de repos, le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours + durée de préparation des offres à partir de la première parution du présent avis
L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11.00 H en séance publique au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, bureau de la Commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation.

L'EXPRESS DU 04/06/2023 ANEP : N° 2316013792

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
Numéro fiscale// 098434015066717

Avis D'Appel A La Candidature Ouvert Avec Exigences Minemale

LE Président de l'APC DE BBARRERIDJ LANCE UN AVIS D'APPEL A LA CANDIDATURE EN VUE DE/

- **Aménagement Urbain Boulevard ARIBI LAKHDAR (1^{ère} Tranche)**

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du bureau 72 siège APC BBA Boulevard Houari Boumediene contre paiement de la somme 3500.00 DA Les offres doivent étre accompagnées des pièces suivant /

DOSSIER DE CONDIDATURE

01-Déclaration de Candidature (signé et visé) Model joint
02-Déclaration de probité Model joint
03-Statut pour - SARL,SNC,EURL, SPA -
04-Bilan Financier 2019-2020-2021 visé par les services impôt
05 - Références professionnelles -certificat de bonne exécution - moins 05 ans
06 -Attestation de mise à jour CNAS Actualisé
07 - liste du matériel 2023 visé par huissier de justice avec carte grise et assurance Matériel roulant.
08- copie de registre commerce dans le domaine .
09- copie de qualification domaine travaux public ou hydraulique catégorie 04 et plus .

OFFRE Technique

01 Lettres a souscrire Model joint
02- Cahier des charges (signé et visé)avec mention -lu et accepte- manuscrite Model joint
Mémoire technique justificatif

OFFRE Financier

01-Lettre de soumission + Cahier des charges (signé et visé)avec mention -lu et accepte- manuscrite + Bordereaux des prix + détail quantitatif estimatif
Les offres doivent étre adressés a monsieur le président de L'APC de BBA Avec la mention -A NE PAS OUVRIR- Avis d'appel a la candidature

La date de préparation des offres et fixe a **10 jours** a partir de la premier Parution dans les journaux

Les soumissionnaires restons engagés par leur offres 90 jours a partir du dernier Jours d'aparution des offres.

L'EXPRESS DU 04/06/2023 ANEP : N° 2316013860

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :
L'EXPRESSDZ

TRAFICS AU SAHEL :

Sirop contre la toux et faux médicaments

Des millions de personnes dans la région du Sahel en Afrique sont confrontées à l'insécurité alimentaire causée par des saisons des pluies ratées consécutives, la désertification et l'insécurité.

En effet, en juillet 2021, un consortium international de journalistes révèle que l'entreprise a développé Pegasus, un logiciel espion sophistiqué utilisé par des dizaines de pays. L'entreprise est « conseillée » (ou mise en demeure par ses patrons) de fermer boutique sous le faux motif de grave difficulté financière. Nous sommes en août 2022. Elle se sépare de Shalev Hulio, figure trop connue, et le numéro 2, Yaron Shohat, directeur des opérations, en devient le seul chef. Curieusement, et malgré ses multiples scandales dans plusieurs pays, la société reconstruit une autre architecture d'entreprise et concentre ses ventes auprès des seuls membres de l'Otan. Cette proximité avec les « maîtres du monde » permet aujourd'hui, en toute impunité, de mettre sous la loupe les pays jugés « suspects » ou « hostiles », tant vis-à-vis de l'Occident que pour Israël. Aujourd'hui, c'est Paragon (l'équivalent de la NSA américaine), successeur de NSO dans les cyberinfiltrations, qui fait le plein d'investissements dans le monde. C'est la nouvelle rampe de lancement du Mossad dans le monde arabe, l'Algérie y compris. Propriété de l'ex-premier ministre israélien Ehud Barak et d'anciens cadres de l'Unité 8-200, et faisant travailler des encadrements du cyber-renseignement et du hacking, elle fait aussi partie de la politique étrangère israélienne.

Paragon est financièrement sous la coupe de Ehud Schneerson, l'ex-commandant de l'Unité 8200 (l'unité de renseignement électronique de l'Armée de



défense d'Israël, responsable du renseignement d'origine électromagnétique et du décodage de codes, souvent désignée en interne sous le nom de Central Collection Unit of the Intelligence Corps).

Paragon agit surtout dans la « threat intelligence » afin de rendre leurs opérations plus discrètes. Plus question de faire les mêmes erreurs que NSO. Pour les patrons de Paragon, l'espace cybernétique est celui qui façonnera l'avenir de

l'humanité, puisque, disent-ils, tout, pratiquement tout, sans exception, passe par l'espace numérique, des appels entre chefs d'Etat sur des questions décisives aux achats en ligne d'une pizza au thon.

De ce fait, 40% de tous les investissements privés dans le monde dans le domaine du cyber sont investis en Israël, et un tiers des « licornes », start-up privées valorisées à plus d'un milliard de dollars, sont israéliennes, dit un article

récent publié sur IsraelValley. Aujourd'hui, le cyber représente 15 % des exportations israéliennes de haute technologie, ce qui en fait, en même temps, un secteur économique florissant, mais aussi un outil politique et militaire de premier ordre. Et ce sont des entités de ce type, inquiétantes et dangereuses, que le Maroc loue en sous-traitance à nos portes, parfois accompagnées par des personnels israéliens réduits, parfois utilisant la technologie

apprise, auxquels s'ajoutent d'autres entreprises comme Elbit Systems, spécialisée dans les systèmes de défense, ou Israel Aerospace Industries, entreprise d'aéronautique israélienne, fournisseur de drones-espions spécialisés, entre autres, dans le balayage et la collecte d'informations en temps réel. Là, nous sommes dans la guerre de basse intensité. Silencieuse. Dangereuse. Insidieuse.

In L'Express.dz. Algérie

APRÈS PEGASUS, TEAM JORGE

Une antenne d'une société de désinformation sioniste installée au Maroc

Un média espagnol a dévoilé l'existence au Maroc d'une antenne de la société de manipulation et de désinformation sioniste "Team Jorge".

Dans un article publié cette semaine, le site d'actualité El Espanol révèle l'existence d'une filiale (constituée de deux bureaux, NDLR) de la société "Team Jorge" au Maroc, l'un à Agadir et l'autre à Rabat. Les actions de ces deux bureaux sont destinées "uniquement au Maroc et en collaboration directe avec les services secrets marocains", a-t-on souligné.

Cette révélation, informe le média, fait suite à une "longue enquête" menée par plusieurs médias internationaux ainsi que le témoignage d'une personne ayant travaillé pour la société sioniste.

Selon El Espanol, ces deux bureaux sont spécialisés dans la collecte d'informations et la diffusion de diffamations et de fausses informations. Mais chaque bureau a ses propres cibles.

D'après l'enquête, le bureau de Rabat opère essentiellement dans la surveillance des partis politiques, des associations, des dissidents, des journalistes et de toute personne ou structure au Maroc ou à l'étranger qui pourraient, selon l'ap-

préciation du Makhzen, gêner ses intérêts. Le bureau d'Agadir est plutôt spécialisé dans la surveillance des personnes parlant le Hassani, un dialecte arabe utilisé en Mauritanie, dans le Sahara occidental et d'autres régions de l'Afrique de l'ouest.

Selon les responsables du Makhzen, "toute personne parlant ce dialecte et originaire de cette région peut gêner ou intéresser le régime marocain", note El Espanol en reprenant les propos des époux Felali, ces journalistes marocains en exil, à l'origine de l'enquête publiée par le média espagnol. Pour rappel, à la

**SAHARA OCCIDENTAL:
UN PARTI POLITIQUE
ALLEMAND APPELÉ À LA
TENUE D'UN RÉFÉRENDUM
D'AUTODÉTERMINATION**

CHAHID EL-HAFED (Camps de réfugiés sahraouis) - Le parti politique allemand Die Linke a appelé à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental et exigé la fin des violations des droits de l'Homme commises par

mi-février, plusieurs médias internationaux ont publié simultanément les résultats de l'enquête menée par le collectif de journalistes Forbidden Stories, sur l'entreprise sioniste "Team Jorge", spécialisée dans les manipulations de l'opinion publique et la diffusion de fausses informations.

Cette enquête, qui a fait un grand bruit sur une scène internationale secouée par les scandales liés à l'utilisation du logiciel d'espionnage Pegasus et aux révélations de corruption au Parlement européen, dévoilait d'un côté les forfaitures et capacités de nuisance des sociétés de

l'occupant marocain contre le peuple sahraoui dans les territoires occupés, a rapporté samedi l'agence de presse sahraouie SPS. A l'occasion du 50e anniversaire de sa création, le Front Polisario a reçu un message de félicitations du parti allemand Die Linke dans lequel il a exprimé sa solidarité et apporté son soutien à tout le peuple sahraoui et son unique représentant légitime, précise SPS.

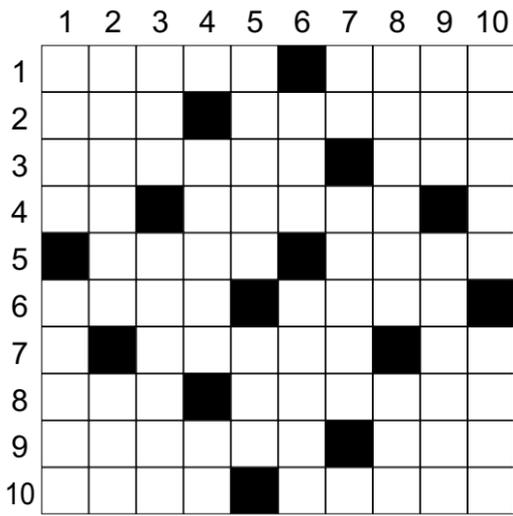
Dans son message, la formation politique allemande a exigé "la fin de l'occupation marocaine, de l'oppression et de la viola-

tion des droits de l'Homme dans la partie occupée du Sahara occidental". Die Linke a salué à l'occasion la résistance du Front Polisario et sa lutte pour les droits du peuple sahraoui durant ces cinq décennies et son "admirable approche basée sur la paix et le dialogue".

La formation politique allemande a réitéré à cette occasion son engagement à "continuer d'exiger la tenue d'un référendum d'autodétermination au profit du peuple du Sahara occidental".

R.I./Agences

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1- Ville algérienne - Forme d'être. 2- Pronom personnel - Continent. 3- Malignes - Fleuve africain. 4- Conjonction - Fruit du chêne. 5- Dieu grec - Embellit. 6- Orifice - Enlevée. 7- Mesure de bois - Démonstratif. 8- Ne veut pas reconnaître - Etat de ce qui est peu fréquent. 9- Nom d'un peintre français (inversé) - Partie d'un mur. 10- Possédées (inversé) - Allongea.

VERTICALEMENT

1- Cheminée - Raidis. 2- Soupçonner - Colère. 3- Thymus du veau - Plante aquatique. 4- Dans le sens figuré, signifie lieu corrompu - Dieu solaire des égyptiens. 5- Vrais - Epoque. 6- Pays d'Amérique - Vent violent. 7- Erbium chimique - Marquer. 8- Tailler ras - Groupe de cheveux qui poussent dans le sens contraire. 9- Partie de la tige de blé renfermant le grain - Breuvage des Dieux. 10- Sur le dos du cheval - Ville d'Allemagne.

4x4 Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Chénapan Chenapon Chènapan Chenapan	Fanfaronade Fanfaronnade Fonfaronnade Fanfarônnade
Dysantérique Dysentérique Disentérique Dysentérique	Gandolier Gondolier Gondaulier Guondolier

Les mots fléchés

FORFUITEMENT ÉCRASÉES	PRIX À PAYER DIEU DES PHARAONS	PATRON OINTS	PRÉTENTIEUX S'APPROPRIER INDUMENT	DEVANT CAPONE HÉRITAGE	PRÉFIXE DE NOUVEAUTÉ ABANDONNÉE	TELLE UNE HABITANTE DE GENÈVE
→	↓	↓	↓	↓	↓	↓
CÂLINÉE 3,14					MENUE MONNAIE LE SOLEIL S'Y LÈVE	
→		RÉVOLTÉS AGITATRICE			↓	ALCOOL FORT
BRAVADE CRÊPE DE RIZ			BATTUES VIOLEM- MENT BOULVERSÉE			↓
→					ASSASSINAS DISCOURS	
ÉCLOSE ÉTONNE- MENT			CANTINE MILITAIRE VA SANS BUT		BOUQUINÉE APRÈS VOUS	
→			↓		↓	
					AU BOUT DES JAMBES ATHÉNIENS	
ALLONGE COURBER				DURCIS PAR LE FROID FILM À SUSPENSE		
→				↓		
			EXTRÊME- MENT SYMBOLE DU CALCIUM			CALE ÉCHAN- TILLON
ARTICLE MASCULIN PERSONNE NULLE		INSUCCÈS FIERTÉ			TERME DE CONDITION TÉHÉRAN	PLANTES GRIMPANTES
→		↓			↓	↓
			GROUPE D'ÎLES APRÈS TOI			
ÉENDUES D'EAU SALÉE PREMIÈRE PERSONNE			↓	RIVIÈRE À GRENOBLE SE RENDRE		RASSEMBLÉ
→				↓		↓
		GARDIEN DE BUT LISIÈRE DE BOIS			COURON- NEMENT EXISTES	
PÂTE ALIMENTAIRE CRÉATURE		↓			↓	
→					NE PAS ADMETTRE APRÈS BIS	
→			ON LE JETTE EN BALCON PARTICULE NOBILIAIRE		↓	PAROI SIROTÉ
DÉCOMPO- SER UN MOT	CANARD SAUVAGE		↓			BOIS NOIR
→						↓
						HÂLÉS

BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :
Instrument de mesure

ACTIVITÉ	HABITATION	ROI
ACTRICE	INTERNE	SALIN
ADHÉSIF	IVRESSE	SARDINE
AGRUMES	MAJESTUEUX	SAUVAGE
ALIMENTS	MASQUE	SECTION
AMERTUME	MÉCANISME	SEIZE
BÉJAÏA	MENTALE	SNOB
BREF	MÉTHODE	SORTILÈGE
CARNET	MIGRAINE	SOURDINE
CENDRIER	MONTAGE	STAR
CERNES	MOQUETTE	STÈRE
CEUX	MOULINETTE	SUPPORTER
CIGARES	MOUTARDE	TAILLEUR
COUDE	NATAL	TAROT
DÉÇU	NETTOYAGES	TARTINE
DÉFENDRE	NOEUD	TERRE
DYNASTIE	NUTRITION	TIGRESSE
ECRIT	OREILLE	TOUR
ESTIME	ORGANISATIO N	TOURTE
ETRENNE	OUVRIER	TRAVESTI
EVITER	PÉNAL	URÉE
EXCUSE	PRIÈRE	VIEUX
FLEURS	QUALITÉ	VIS
GÉNÉRAL	RÊVE	XÉNON
GIVRÉE	REVOLVERS	
GOMME		

M	A	S	Q	U	E	N	O	N	E	X	U	E	U	T	S	E	J	A	M
E	C	O	U	D	E	P	R	O	E	H	X	L	R	O	O	T	M	C	O
T	T	R	A	E	N	S	E	I	R	U	E	A	E	U	U	E	A	T	U
H	I	T	L	G	I	E	T	T	E	A	V	T	E	R	R	O	A	R	T
O	V	I	I	A	D	N	I	I	T	E	M	N	R	T	D	R	T	I	A
D	I	L	T	V	R	R	V	R	S	E	R	E	U	E	I	E	G	C	R
E	T	E	E	U	A	E	E	T	C	E	N	M	D	E	N	R	C	E	D
S	E	G	O	A	S	C	I	U	T	I	E	I	M	U	E	N	V	U	E
T	E	E	M	S	D	S	A	N	E	C	G	N	L	S	E	O	E	X	S
N	E	I	E	O	E	H	I	R	A	R	O	A	S	U	L	O	C	N	T
E	R	R	Z	M	Q	E	E	N	N	I	E	E	R	V	O	U	N	O	I
M	V	T	U	E	M	U	I	S	T	E	C	I	E	E	S	M	U	I	M
I	I	R	O	M	E	S	E	A	I	T	T	R	E	V	R	T	T	E	
L	G	G	O	R	M	I	S	T	I	F	S	T	E	D	U	E	A	A	L
A	R	G	R	E	A	I	T	O	T	E	L	L	O	E	N	R	R	T	A
I	I	L	S	A	N	T	N	S	R	E	L	E	L	Y	T	E	L	I	R
A	R	I	A	A	I	I	E	A	I	R	L	U	I	A	A	C	B	E	
J	V	O	G	N	L	N	I	R	E	N	I	R	N	R	T	G	R	A	N
E	U	R	I	A	E	R	E	R	C	A	Y	E	E	A	S	E	E	H	E
B	O	N	S	U	P	P	O	R	T	E	R	D	N	E	F	E	D	S	G

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT
CERTAINE - OSLO - QUESTIONNE - N - OUI - SIGNIFIE - INCISE - AINSI - USEES - RAIE - CD - IS - TEINT - MAI - ET - PAPAS - HALO - ICONE - EMIRAT - COR - CEP - ELIDE - NOCE - ROTA - ES - UNIE - MONTRER - ESSAI - TRACAS - CRIARDE - ENA - E - ERMITE - TRAM - FER - E - ARRETEE - MENSONGE - ERE - RUSE - UT - RASAS.

VERTICALEMENT
REQUISITIONNER - EMU - RUINES - CROISIERES - OTE - CE - PO - CESAR - NE - ASSISTANCE - ARMES - TITIS - EPEE - MIDI - OU - NIGERIA - PRO - ETANT - NEON - ANSE - ONT - ERG - NIAIT - METRE - RER - CONFIE - HILARANTE - A - SEIN - MARI - ECARTES - IL - ESCALADERA - AERA - ON - IDIOTES - SEMEES.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- AGOUT - CUBA. 2- GLU - OPERER. 3- DORMIR - BLE. 4- ET - ELEVA - N. 5- TATE - AIDE. 6- LEUR - UREN. 7- I - REUNI - MA. 8- ORO - NIECES. 9- NAREE - ONT. 10- SIEN - SORTI.

VERTICALEMENT
1- AGDE - LIONS. 2- GLOTTE - RAI. 3- OUR - AURORE. 4- U - METRE - RN. 5- TOILE - UNE. 6- PRE - UNIES. 7- CE - VARIE - O. 8- URBAIN - COR. 9- BLE - DEMENT. 10- ARENE - ASTI.

4x4 Crucifixion - Pythagorisme
Pythagorisme - Sémaphore

BIFFE-TOUT : BUCAREST

MILA

La RN-27 fermée en raison d'un éboulement

Les services de la sécurité routière, relevant de la Gendarmerie nationale, ont annoncé la fermeture partielle de la route nationale N°27 au niveau de la région de Beni Haroun, commune de Hamala, dans la wilaya de Mila.

Des chutes de pierres du haut des montagnes qui surplombent la route en sont la cause. Des membres de la division régionale de la Gendarmerie nationale sont à pied d'œuvre afin de sécuriser la zone.



Alger 23°
Constantine 22°
Oran 21°
Ouargla 29°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:33	12:46	16:36	20:01	21:45

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 4 JUIN 2023 // N°571 // PRIX 20 DA

AAPI

7 milliards de dollars d'investissement enregistrés depuis novembre 2022

Le nombre de projets d'investissement enregistrés par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) du 1^{er} novembre 2022 au 25 mai dernier s'est élevé à 2 318 projets d'une valeur de plus de 7 milliards de dollars, a indiqué hier le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache.

Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude sur "Le financement et l'accompagnement bancaire des projets d'investissement", M. Rekkache a fait savoir que sur les 2 318 projets enregistrés ces sept derniers mois, 49 sont des projets d'investissement étranger (16 directs et 33 sous forme de partenariat). Le montant global déclaré de ces investissements s'élève à plus de 1.014 mil-



liards de dinars, soit plus de 7 milliards de dollars, selon le DG de l'AAPI. L'autofinancement dans le cadre de ces projets atteint plus de 52%, "ce qui nous permet de prétendre à une plus grande participation des banques au finance-

ment de l'investissement, notamment avec l'entrée en vigueur imminente de la loi relative aux procédures d'octroi du foncier". Cette loi, a-t-il fait observer, permettra d'"accélérer l'investissement", ce qui exige "une plus gran-

de adhésion des banques à l'opération, chose que nous avons ressentie auprès des responsables des banques". M. Rekkache a estimé, dans ce sens, que le financement de l'investissement était "une question vitale et décisive", insistant sur l'importance de poursuivre le processus de réforme du système bancaire afin de "mettre en place un système financier plus flexible, moderne et efficace, et en mesure de mobiliser les fonds épargnés, et de participer au développement des crédits bancaires, en sus de la création de nouveaux mécanismes de financement répondant aux besoins financiers des investisseurs à travers l'élargissement et la diversification des mécanismes de financement, des produits et des services financiers offerts". Le même responsable a plaidé pour "la réduction des coûts des crédits pour être plus attractifs à l'investissement".

R.E.

BAC/BEM

UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION SPÉCIAL MIS EN PLACE

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a mis en place un dispositif opérationnel composé de 18 550 agents d'intervention, tous grades confondus, dédié à la prévention et à la sécurisation des candidats et du personnel d'encadrement en prévision des examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2023, a indiqué hier un communiqué de la DGPC. Mis en place dans le cadre de la sécurisation des examens de fin de cycle moyen et secondaire, le dispositif comprend 18 550 agents d'intervention tous grades confondus, en sus de 995 engins d'incendie, et 1 414 ambulances, précise la même source. Les services de la Protection civile ont également effectué des visites à tous les centres d'examen pour s'enquérir du respect des normes de sécurité sur les lieux, a ajouté la même source.

R.N.

ORIENTATIONS DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE POUR GARANTIR LE SUCCÈS DE L'EXAMEN DU BEM

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belaabed, a présidé une conférence nationale, par visioconférence, consacrée aux instructions et orientations à suivre pour garantir le succès de l'examen du BEM session 2023, dont les épreuves débuteront demain, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Lors de cette conférence qui s'est déroulée, jeudi, en présence de cadres du secteur, le ministre a affirmé qu'il "veillera personnellement et directement sur le déroulement de l'examen du BEM (session 2023), depuis la réception et la sécurisation des sujets au niveau des centres d'examen jusqu'à la fin des épreuves", précise le communiqué. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur l'impératif de respecter les procédures relatives à cet examen, notamment concernant "la discipline et le respect des heures d'ouverture officielle des centres par les encadreurs et les candidats, des heures d'entrée et de sortie, ainsi que le respect de la réglementation en vigueur en la matière", affirmant la nécessité "d'assurer un climat propice aux candidats parmi les personnes aux besoins spécifiques et à ceux qui se trouvent dans des établissements hospitaliers". Par ailleurs, le ministre s'est enquis de la "disponibilité des directions de l'Education, au niveau de chaque wilaya, pour garantir le succès de cet examen important, soucieux d'assurer à nos enfants les meilleures conditions", ajoute le communiqué.

R.N.

DIABÈTE EN ALGÉRIE

Près de quatre millions de cas dépistés

Près de quatre millions de cas de diabète dépistés sont recensés selon une statistique actualisée du ministère de la Santé, alors que 9,7 millions d'Algériens sont en surpoids, selon l'enquête Stepswise de l'OMS. La prise en charge thérapeutique de ces deux pathologies, par la prévention d'abord puis par des traitements de plus en plus innovants, a constitué la thématique générique des journées scientifiques, organisées ce vendredi au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, par Novo-Nordisk. Dr Sabrina

Boukrif, directrice médicale des recherches chez la société pharmaceutique danoise, a souligné : « Le Science Week est un évènement annuel, dont l'objectif est de communiquer sur des maladies comme le diabète, sur l'éducation thérapeutique et toutes les actions que nous entreprenons avec les médecins afin d'améliorer la prise en charge du patient ». Des praticiens spécialistes algériens (Pr Zekri, Pr Zekara, Pr Moualek, Pr Fedala, Pr Zaamouche...) et étrangers (Pr André Scheen, Pr Avignon, Pr Grimaldi...)

ont exposé, devant une audience nombreuse, les « perspectives de ces aires thérapeutiques ». Les recherches sur le diabète sont orientées sur la thérapie cellulaire, qui n'a pas encore révélé son incomparable potentiel. En attendant, « les agonistes des récepteurs du GLP-1 constituent une option thérapeutique intéressante », parce qu'ils « améliorent le contrôle glycémique, diminuent le poids d'environ 2-3 kg/an et offrent l'espoir d'une stabilisation ou d'une amélioration de la fonction des cellules β ».

Y.B.

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE L'AAPI ET LA DGI

Un protocole d'accord de partenariat a été signé, samedi, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et la Direction générale des impôts (DGI) en vue de renforcer la coopération et l'échange des informations entre les deux parties. L'accord a été signé au siège de la Banque nationale de l'habitat par la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif, et le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et ce, en marge des travaux de la journée d'étude sur

"le financement et l'accompagnement bancaire des projets d'investissement". Dans une déclaration à l'APS, M. Rekkache a indiqué que ce protocole d'accord vise à asseoir un cadre de coopération entre l'AAPI et la DGI pour gérer les procédures liées à l'investissement et mettre en œuvre les dispositions de l'impôt sur l'investissement. Il s'agit également de fixer les canaux d'échange et de contrôle entre les deux parties de toute information relative aux investissements inscrits auprès de l'Agence, a fait savoir le DG. L'Agence et

la DGI collaboreront à travers ce protocole en matière d'enregistrement de l'investissement, et d'administration et de contrôle des avantages fiscaux, de constitution, de gestion et d'actualisation des bases de données des deux parties et de lutte contre la fraude, l'évasion fiscale et le transfert des avantages fiscaux. Le DG de l'AAPI a indiqué que l'accord prévoit la coopération dans le cadre de l'interopérabilité entre le système d'informations de la DGI et la plateforme numérique de l'investisseur de l'Agence.